



© A. Clérfeuille

Enfin un peu de couleur !

Après des semaines, que dis-je, des mois, d'ambiance morne aux tons de grisaille, le printemps commence à s'installer et à nous apporter un peu de couleur, des ciels plus prometteurs et surtout le soleil qui nous manquait tant pour réchauffer corps et âmes...

SOMMAIRE

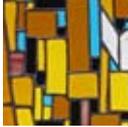
- Éditorial - Commémoration 8 mai **P** 2
- Changement de propriétaire à la boucherie ! - Actus de l'Auberge - Congés commerces **P** 3
- Repas des aînés **P** 4
- 2^e foire à la puériculture - Vœux 2024 - Téléassistance Présence Verte - Aide informatique **P** 5
- Port-Mort en Scène : expo peinture - photo, 5^e édition **P** 6
- Les actus du CPN La Catignolle **P** 7
- Les nouvelles de l'ALPM **P** 8
- Actus CDF - Training Camp du Bois de Bray **P** 9
- Les actus de la Sauvegarde **P** 10
- Nouvelles de la cabane à livres - Les actus de l'école **P** 11
- Christine Lebel Croizé, photographe ! **P** 12
- Maksîm, archer pormortais - SOS chien perdu - Aboiements intempestifs **P** 13
- Vidéosurveillance chez soi - Démarchage à domicile **P** 14
- Gazouillis - Le martin pêcheur **P** 15
- Procès verbaux des conseils municipaux - Budget **P** 16-17-18-19
- Élection européennes - Procuration **P** 19
- Jeux - Fuel achats groupés - Messes **P** 20-21
- Solutions jeux - Photo du moment **P** 22
- À votre service **P** 23-24



La Maison Gilles
succède à la boucherie EVB
➤ page 3



Repas des aînés
Moment toujours apprécié
➤ page 4



EXPO PEINTURE PHOTO
5^e édition 4-5 mai
➤ page 6



Un ARCHER pormortais,
nouvelle graine de champion
➤ page 13

L'Édito par Gilles Auloy

Dans cet éditto j'ai souhaité aborder deux thèmes, l'un propre à la France, l'autre à l'Europe.

Nous avons voté le budget 2024 exercice de plus en plus dur, car pour des petites communes comme la nôtre le terme « équilibrer » les dépenses et les recettes se révèle tout à fait approprié. Chaque année nous abordons la question épineuse « devons-nous augmenter le taux communal appliqué sur notre taxe foncière ? »

Qui paye la taxe foncière ? Les propriétaires uniquement, alors que le revenu de celle-ci nous permet de faire face aux dépenses de fonctionnement de la commune telles que : l'école, l'entretien des bâtiments, le salaire des employés des services communaux (garderie, restaurant scolaire, entretien de la commune), également pour financer des investissements nécessaires à l'entretien des biens communaux, à la sécurité et à la rénovation énergétique.

Le vote du conseil a été serré chacun ayant ses propres arguments.

Ceux qui ont voté pour une augmentation prétextant qu'à juste titre les charges de la commune croissent également d'année en année et qu'il est préférable d'amortir chaque année la hausse... argument tout à fait recevable.

Ceux qui ont voté contre une augmentation estiment que devenir aujourd'hui jeune propriétaire demande bien souvent un sacrifice sur les dépenses du budget familial ayant déjà un emprunt à rembourser. D'autre part le propriétaire doit-il être aussi le seul à financer les besoins d'une commune ?

L'idéal aurait été de supprimer non pas la taxe d'habitation mais la taxe foncière. Le rétablissement de celle-ci permettrait une plus juste répartition des charges communales sur tous les administrés.

Néanmoins cette année nous n'augmenterons pas encore la taxe foncière estimant que les 3,9% prévu par l'État sont déjà conséquents. Rappelons qu'en 2022 les bases locatives ont été réévaluées de 3,4%, en 2023 de 7,1% et pour 2024 de 3,9%.

Deuxième point que je souhaitais aborder, l'Europe. En juin nous voterons pour élire les députés constituant le parlement européen.

L'Europe a un système décisionnel unique au monde composé de sept institutions, dont voici les principales :

- les législateurs que sont « le Conseil Européen » est composé des chefs d'états ou de gouvernement des 27 pays membres de l'UE,
- le « Parlement Européen » composé de 720 députés pour le mandat 2024-2029 (prochaine élection le 9/06),
- la « Commission Européenne » qui propose de nouveaux actes législatifs qui doivent protéger les intérêts de l'UE,
- la « Cour Européenne » de justice,
- la « banque centrale » européenne.

Un vrai paquebot, un budget colossal constitué par les contributions de chaque pays. La France est le deuxième contribuable.

On a su faire une Europe « libre circulation », une monnaie unique, ce sont les deux points que la plupart des gens connaissent.

Pour le reste c'est beaucoup plus nébuleux, on entend souvent « ceux sont des directives européennes ». On entend également parfois des directives appliquées différemment dans deux pays voisins... assez curieux ?

Au final, on est très peu informé quand elles sont votées et quelles conséquences pour les pays membres ? On souhaiterait que nos futurs députés européens informent un peu plus leurs électeurs.

Autre anecdote, un collectif des habitants de Port-Mort s'est mobilisé contre le passage de camions. Savez-vous que le jour où le reportage de la télévision régionale est venu au village, l'Europe votait l'autorisation de circuler aux camions « XXL » (25 m, 60 T). Certes la France a dit « non » sur ses routes mais pour combien de temps ? Notre pays est un axe central de l'Europe où transitent beaucoup de camions. La pression européenne fera céder la France tôt ou tard car on a besoin des finances européennes.

Bien sûr il faut aller voter mais peut être que l'Europe devrait faire une petite pause et cesser de grandir car si on accepte un nouveau venu au détriment des pays membres où est l'intérêt ?

Demandons à nos futurs députés qui se présentent comment ils voient l'avenir de l'Europe face aux autres blocs Asie, États-Unis et autres ?

L'Europe doit-elle encore grandir ?

Peuvent-ils nous assurer que l'Europe ne va pas s'ingérer de plus en plus dans la vie des pays membres et de ce fait dans notre quotidien ?

Verrons-nous une Europe fiscale, une Europe sociale ?

Rendez-vous le 9 juin.

■ G.A.



Mercredi 8 mai 2024 | Monuments au Morts

Rassemblement 11h15

Lecture du discours officiel | Minute de silence

Marseillaise

Pot de l'amitié



Depuis le 7 mars 2024, **Collyne et Florian Gilles** ont repris la boucherie charcuterie traiteur épicerie du village pour le plus grand plaisir de tous !

Pour bien commencer, le hachoir à viande était en panne le premier jour puis la balance a fait des siennes ! Mais cela ne les a pas découragé pour autant !

Un petit mot sur chacun pour apprendre à les connaître !

Florian est le fils du charcutier Nicolas Gilles installé depuis plus de 20 ans à Charleval dans le département de l'Eure. Il est donc tombé dans l'amour de la profession dès le plus jeune âge ! Florian a une passion pour la partie « traiteur », c'est ce qu'il souhaiterait développer au sein de la boutique.

Collyne a exercé la profession d'aide soignante pendant 7 ans, ce qui explique son accueil chaleureux et souriant !

Ils sont très reconnaissants envers Monsieur Boucher, l'ancien propriétaire qu'ils qualifient d'homme passionné par son métier. Il les a bien aidés pour l'installation et leur a beaucoup appris ! Ils tiennent à le remercier.

Ce jeune couple pétillant vous accueille en toutes circonstances avec le sourire aux heures suivantes :

- lundi - mardi - jeudi - vendredi | 7h30 - 13h30 | 14h30 - 19h
- samedi | 7h30 - 13h30 | 14h30 - 18h30
- dimanche | 8h - 12h

Les jeunes parents **ferment donc le mercredi** pour profiter pleinement de leurs jeunes enfants. Ils prévoient de prendre un peu de vacances cet été, ils seront donc absents du dimanche 28 juillet au dimanche 18 août inclus.

Nous leur souhaitons une clientèle nombreuse et fidèle ! Pour se faire une idée, il faut goûter, le plus difficile étant de choisir, sachant que tout ou presque est fait « maison ». Et ça doit être bon puisqu'un peu plus d'un mois après l'ouverture, ils ont dû embaucher **Kévin** en boucherie pour faire face à la demande !

N'hésitez pas à suivre leur page [Facebook Maison Gilles](#) afin de découvrir ce qu'ils proposent.

Maison Gilles | Traiteur - Charcuterie - Boucherie - Épicerie
83 Grande rue | **02 32 52 60 50**

■ PASCALE LACHINE



Les actus de l'Auberge

- Changement de carte début avril avec la carte de printemps.
- **Prochains ateliers œnologiques** (sur inscription)

Mercredi 12 juin	Les vins de la Vallée du Rhône
Mercredi 25 septembre	Le Languedoc Roussillon
Mercredi 16 octobre	La bière
Mercredi 20 novembre	Le Beaujolais et ses 10 crus
Mercredi 18 décembre	L'Alsace
- **Prochains ateliers Cuisine** (sur inscription)

Mercredi 20 juin	La pâte à chou
Mercredi 18 septembre	Les idées de tartares
Mercredi 9 octobre	Brioche et babas
Mercredi 13 novembre	Que faire avec une pomme ?
Mercredi 11 décembre	Idées de Bûche pour les fêtes
- **De début mai à fin septembre, l'auberge sera également ouverte le dimanche soir.**
- L'Auberge sera ouverte pour tous les week-ends avec des « ponts ».
- La boutique Caviste est toujours à la disposition des Pormortais aux heures d'ouverture de l'établissement.

Congés commerces

- **Maison Gilles** | Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Dimanche 28 juillet > Dimanche 18 août inclus
- **Café de la mairie**
Vendredi 9 août > Mardi 27 août inclus
- **Maison Semenon** | Boulangerie - Pâtisserie
Lundi 6 mai > Lundi 13 mai inclus
Lundi 15 juillet > Lundi 5 août inclus



Fanny propose ses services de coiffure à domicile depuis 14 ans dans notre village !

Techniques de couleurs, balayages, permanente, chignons et coiffures de mariée pour les cérémonies.

Sur RV du lundi au samedi matin
Fanny Henoch | 06 23 45 03 44

Le repas des aînés : un moment fort sympathique !



Ce sont plus de 125 pormortais âgés d'au moins 65 ans qui se sont retrouvés à la Maison de village le 14 avril pour le traditionnel repas des aînés !

Il y a ceux qui arrivent très en avance pour se retrouver entre amis et ceux jamais pressés qui pointent le bout de leur nez au moment où l'apéritif est servi ! Mais tous ont un point commun : le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas !

L'équipe municipale a souhaité cette année participer au service de l'apéritif pour aller vers ses administrés ! Pendant ce temps-là, le traiteur Érisay veillait au bon déroulement du lancement des entrées !

À la musique pour nous faire chanter et danser, Christian Mérieux, bénévole depuis tellement d'années qu'on ne les compte plus... mais que le conseil remercie de sa fidélité et de sa gentillesse !

Cette année, la Mairie a décidé d'offrir symboliquement quelques chocolats à tous les participants et un panier gourmand à nos deux doyens présents, Françoise Gabillet, 98 ans et Fernand Bordier, 89 ans.

C'est avec grand plaisir que Madame Gabillet, intarissable sur l'histoire du village, nous a fait l'honneur de nous rejoindre pour le dessert ! Nous envisageons d'ailleurs de l'interviewer dans le prochain journal pour partager ses souvenirs des commerces ambulants et du facteur à vélo !

Le dessert a été préparé par la Maison Semenon. Olivier, notre boulanger préféré nous avait concocté un gâteau poire caramel.

Ce moment de partage et de détente contribue à maintenir le lien social, plus qu'un colis distribué une fois dans l'année. C'est ce qui motive les élus à vous proposer ce rendez-vous annuel tant attendu par certains !

Et pour garder en mémoire le sourire sur les lèvres des uns et des autres, on ne résiste pas à l'envie de vous publier quelques photos !

■ PASCAL LACHINE



■ Nos deux doyens présents, Fernand Bordier et Françoise Gabillet, accompagnés de Gilles Auloy.



Deuxième foire à la puériculture

Port-Mort.

Vingt exposants et des visiteurs sur la 2^e foire à la puériculture

→ Dimanche 10 mars, la maison de village a accueilli avec succès la foire aux jouets et à la puériculture, organisée par les parents d'élèves de l'école communale. Une vingtaine d'exposants des environs ont participé à cette deuxième édition, attirant une foule nombreuse en quête de bonnes affaires, notamment dans le domaine des vêtements pour enfants, toujours très prisés. Une tombola a également offert la chance de gagner un shooting photo avec Christine Lebel, la nouvelle photographe de la commune.



© L'IMPARTIAL

Les Déléguées des Parents des Elèves (DPE) de l'école du Village remercient toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la seconde édition de la Foire à la puériculture qui s'est déroulée le 10 mars dernier dans la Maison de village, gentiment prêtée par la mairie.

Une journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur et avec de nombreux visiteurs. Cela a permis de récolter une belle recette pour la coopérative scolaire de l'école du village !

Rendez-vous donc pour la troisième édition en 2025 !

Prochain événement : la kermesse de l'école ! Elle se tiendra le **22 juin** prochain dans la cour de l'école, nous vous attendrons nombreux pour fêter l'été et la fin d'année !

Nous proposerons des stands variés pour le plaisir des petits et des grands, sans oublier une buvette et la tombola dont les bénéfices seront reversés à la coopérative scolaire.

Merci à tous de votre soutien dans nos actions.

À très bientôt !

■ ÉLODIE - JULIE - SABRINA

VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL



SAMEDI 13 JANVIER

L'événement a été marqué par la présence de Monsieur Nicolas Lebas, sous-préfet des Andelys, mais également des édiles des communes avoisinantes, les présidents de nos partenaires institutionnels tels que la SNA, le SVVS, l'équipe pédagogique de l'école, nos employés municipaux, nos nombreuses et dynamiques associations, nos commerçants ainsi qu'une centaine de Pormortais.

Les convives ont pu déguster les petits fours salés préparés par l'Auberge des pêcheurs, ainsi que ceux de la Maison Semenon et savourer un punch concocté par le Café de la mairie. Cette célébration a sans aucun doute été un moment chaleureux et convivial pour les habitants de Port-Mort.

■ GHYSLAINE AUDREN



■ De gauche à droite : Frédéric Duché, président de SNA et maire des Andelys, Nicolas Lebas, sous-préfet des Andelys et Gilles Auloy, maire de Port-Mort.



La mairie va s'équiper d'un appareil de téléassistance pour son personnel appelé à effectuer des tâches en étant seul et à distance de la mairie. Ce petit boîtier permettra de détecter et de nous prévenir en cas de chute ou malaise.

La mairie a rencontré le prestataire « présence verte » et propose aux Pormortais intéressés de présenter le dispositif de téléassistance. Dans un souci de prendre soin des aînés intéressés, la mairie propose de prendre à sa charge les frais d'installation du dispositif.

Vous souhaitez plus d'informations ?

Adressez-vous à la mairie qui vous expliquera plus en détail le dispositif et vous transmettra les coordonnées du prestataire dans le but d'éviter les faux démarchages à domicile !

Nouveau service à partir du 1^{er} mars 2024

Fonctionne du lundi au samedi, toute l'année, hors jours fériés. Service ouvert à tous dès 11 ans.

TAD

A

↔

LES ANDELYS

TAD

B

↔

VERNON

TAD

C

↔

PACY-SUR-EURE

2€*

LE TRAJET soit 4€ aller-retour



Aide informatique !

Vous souhaitez faire des démarches sur Internet mais nous n'êtes pas très à l'aise ? Vous souhaiteriez avoir des conseils pour utiliser les logiciels de traitement de texte ou tableur ?

Un samedi matin par mois, la mairie propose de vous accompagner !

Appelez le secrétariat de la mairie et communiquez vos coordonnées, nous vous rappellerons pour convenir d'un rendez-vous !



EXPO PEINTURE/PHOTO de PRINTEMPS 5^e édition !

■ ODILE ANCRENAS

EXPO DE PRINTEMPS 2024

Cette année, l'exposition de printemps se déroulera les 4 & 5 mai, à la Maison de village.

Elle sera ouverte au public
- le samedi de 14 à 18h00
- le dimanche de 10 à 18h00

Vous pourrez y découvrir des expressions artistiques différentes : huile, aquarelle, vitraux, collages, figuratif, abstrait... et aussi des photos : paysage, nature morte... enfin, de la diversité pour le plaisir et la découverte !

Le thème de l'année est le Printemps !

Un espace lui sera dédié, et nous allons mettre en place une « **fresque éphémère** » sur ce thème. Vous serez invités, ainsi que les exposants, à participer à sa création sous forme de collage. Le matériel nécessaire (papiers, ciseaux, colle...) sera mis à votre disposition.

Remise d'un prix sur ce thème printanier par PMES, et remise d'un prix « coup de cœur » par la Mairie, tout cela à 17h30 le dimanche. Puis pot amical de clôture à 18h00.

Comme à l'habitude, nous vous proposerons de la musique (accordéon solo, quatuor de musique classique) tout au long du week-end.

Le détail vous attend sur notre site
www.portmortscene.com

UN ÉCHANGE AUTOUR DE LA VIE DE CLAUDE MONET

2024 marque les 150 ans de l'Impressionnisme, mouvement indissociable des deux régions qui l'ont vu naître, la Normandie et l'Île-de-France ; et beaucoup d'événements sont mis en place à cette occasion (<https://www.beauxarts.com/expos/expos-spectacles-gastronomie-10-rendez-vous-inratables-pour-feter-les-150-ans-de-l'impressionnisme/>).

Alors PMES a tenu à se joindre à la fête !

Nous connaissons bien, au cœur de la partie Normandie, Claude Monet et Giverny, ses célèbres nénuphars, mais avant ? *Beaucoup moins...*

Vos connaissances seront comblées grâce à l'intervention d'une spécialiste, **Claire Vincent** Guide du Vexin Français, le vendredi 3 au soir à 20h30, toujours dans la Maison de village.

« **sur les pas de Monet à Vétheuil** » sera donc le thème que Claire nous proposera, accompagné de projections. Quelques reproductions seront accrochées aux murs pour éclairer son propos.

Facebook Claire Vincent : www.facebook.com/guidenvexin

Venez profiter de cette occasion d'approfondir vos connaissances sur ce peintre « local », simplement, dans une ambiance amicale.

Toutes ces activités proposées sont entièrement gratuites, comme d'habitude au printemps.

Un espace « plantes » viendra aussi appuyer le thème de l'année.



© Aux Arts Etc.



© L.Ma



© D. Lechevallier

EN RÉSUMÉ : à la maison de Village

- Vendredi 3 mai 20h30 : la vie de Monet avant Giverny.
- Samedi 4 mai 14h00 : ouverture de l'expo au public jusqu'à 18h00
- Dimanche 5 mai de 10h00 à 18h00 : l'expo continue...
17h30 : remise des prix
18h00 : pot de clôture
- Musique, création d'une « fresque éphémère en collage » tout au long du week-end.



LES ACTUS

Forte de ses 128 adhérents à ce jour, l'association propose diverses activités que vous pouvez découvrir ci-dessous. Nous profitons de cet article pour remercier chaleureusement tous ses bénévoles qui entretiennent le Sentier des Plantes sauvages et animent ses activités.

Au cours du dernier trimestre 2023, nous avons présenté :

- **Un week-end champignons** en novembre. Si la tempête a empêché une sortie commentée en forêt, M. Gélard mycologue avait pris soin d'exposer le samedi des champignons qu'il avait ramassés la veille de la sortie annulée. Une exposition et une conférence ont permis au public de découvrir le monde passionnant des champignons. Le dimanche, outre l'exposition, des activités sur le thème des champignons ont été organisées pour les enfants.



- **Un jeu de piste « Grand Jeu de Noël »** a été organisé pour les familles le 23 décembre sur le thème de la nature au cœur des fêtes de Noël. 19 enfants accompagnés de 16 adultes ont pu ainsi retrouver sur la butte de Châteauneuf le Père Noël et son lutin après un périple en bord de Seine.



L'année 2024 a commencé avec beaucoup d'activités variées :

- Bien entendu, les chantiers sur le **Sentier des Plantes Sauvages** ont repris et deux bancs ont même été construits et placés par Franck et Christophe. **Le club du Mardi** continue ses séances mensuelles comme en 2023 et au cours desquelles il accueille 20 enfants de l'école du village.

- **Comptage des oiseaux des jardins** le dernier week-end de janvier. Après une projection sur les oiseaux des mangeoires, et l'explication de la méthode de comptage, la vingtaine de personnes présentes s'est rendue dans les jardins de la mairie pour compter. Les oiseaux ont boudé les mangeoires et bien peu se sont présentés. Le Groupe Ornithologique Normand avait fourni affiches et dépliants et nous avons eu droit à un petit reportage sur France 3.

- **Sorties scolaires** début février. Nous avons animé une sortie avec chaque classe de l'école, en bord de Seine pour faire découvrir aux enfants la nature en hiver.

- Tenue de notre **AG** le 10 février. 70 adhérents ont participé. Cette AG a été couplée avec une exposition de l'école sur les déchets et un stand du SYGOM.

- **Rencontres du Samedi** : Le 16 mars elles ont eu lieu sur le thème « **Composter c'est facile** ». Tous les secrets du compostage et de la décomposition des matériaux compostés ont été livrés aux visiteurs. Un composteur fabrication « maison » a été gagné par tirage au sort et un jeu pour les enfants leur a permis d'avoir un diplôme.

Des activités sont prévues pour le reste de l'année, voici déjà celles programmées jusqu'en septembre :

- 5 mai matin : **balade à Tourny** avec le « Winnerwin club » (association qui équipe les sportifs handicapés).

- 25 mai : stand et animation dans le cadre de « **Faites du jardin** » à Gaillon.

- 15 juin : **Rencontres du Samedi : le soleil** (astronomie, énergie, protection...).

- 16 juin : **Inauguration des bancs de la butte de Châteauneuf** et ateliers (le milieu naturel et le site historique le matin, contes et histoires l'après-midi après un pique-nique).

■ GUILLEMETTE ALQUIER



Association Française des Solos

Des activités pour tous les goûts...

Un ciné, un resto, une balade, une pièce de théâtre, une expo ? Ou peut-être un bowling ? Une journée à la mer ?

Tu en as assez de la solitude, et tu aimerais agrandir ton cercle d'amis ? Tu es à la bonne adresse, si tu vis seul, car nous ne prenons pas en compte les couples.

Découvre vite les très nombreuses activités que nous proposons, un peu partout en France : il y en a pour tous les goûts !

Venez vous informer à nos accueils à la Maison de village de Port-Mort de 18h15 à 18h45 les :

- Jeudi 9 mai
- Jeudi 13 juin
- Jeudi 11 juillet
- Vendredi 23 août
- Jeudi 12 septembre

AFS Port-Mort | Philippe Morice | 02 32 52 43 57
www.asso-des-solos.fr



Les nouvelles de l'ALPM

■ PASCALE LACHINE



Nouvelle section JEUX

Romain vous accueille avec sa compagne Anaïs à la Maison pour tous, le vendredi de 20h à 22h30, pour vous faire découvrir chaque semaine de nouveaux jeux !

Passionnés, ils possèdent une collection impressionnante et proposent de vous la faire découvrir ! En famille, en couple, entre amis ou seul, vous êtes les bienvenus !

Romain nous signale un noyau dur de 6 joueurs assidus et des personnes moins régulières (jusqu'à 17 personnes).

■ Romain Picard 06 52 51 27 13



GYM'

Maryline avec son imagination débordante dispense ses cours à la Maison de village aux séniors le mardi à 11h et aux adultes/ ados à 20h ! Chaque cours est différent, on ne s'ennuie jamais et en plus de nous maintenir en forme, c'est un excellent créateur de lien social !

Deux cours gratuits pour tester ! N'hésitez pas à venir nous rencontrer !

■ Pascale Lachine 06 10 04 24 49



TAROT

Des effectifs stables chez les tarotistes !

Envie de tester ?

Prenez contact avec Jean-Pierre !

Le jeudi à 20h à la Maison pour tous !

■ Jean-Pierre Lecoq 06 13 74 10 15

2^e édition du Moment intergénérationnel !

La directrice de l'école du village et la mairie travaillent main dans la main pour proposer aux séniors pormortais une journée avec les enfants de l'école aussi agréable que l'année dernière !

À ce jour, la date et le programme ne sont pas totalement arrêtés mais il est très probable que cet événement se déroule le vendredi 28 juin !

Un courrier vous sera adressé en mai ! Nous vous attendons nombreuses et nombreux !

■ Pascale Lachine



TENNIS DE TABLE

Actuellement sept personnes viennent régulièrement, cinq sont arrivés depuis peu et depuis vendredi dernier, s'ils ne changent pas d'avis, six autres vont s'inscrire.

Carton plein : toutes les tables vont de nouveau être utilisées !

C'est avec un immense plaisir que Christian Merieux, bénévole de longue date à l'ALPM, voit de nouveau s'animer la salle de la Maison de village le vendredi soir à partir de 20h30 !

■ Christian Mérieux 06 76 97 83 66



BIBLIOTHÈQUE

21 adhérents recensés et 17 enfants qui viennent régulièrement ! La raison première de la section, c'est de faire découvrir le plaisir de lire dès le plus jeune âge, donc pari réussi !

À noter le don de BD et de Comics de Romain, faites un tour à la bibliothèque située à côté de l'école, le samedi matin de 10 à 12h pour venir les consulter !

À noter aussi le budget livres enfants qui a été renforcé (grâce à la subvention de la mairie que nous remercions) notamment en raison du lien renforcé avec l'école par une animation désormais mensuelle.

Il est envisagé de faire aussi une fête du livre à l'école et peut-être de s'associer au moment intergénérationnel lancé par la Mairie l'an dernier.

En projet avec l'accord de la mairie, l'ALPM va proposer un petit coup de jeune en ponçant la porte d'entrée de la bibliothèque et réfléchir à une enseigne plus moderne et plus lisible !

■ Sophie Oberg 06 89 45 23 04

Port-Mort de A à Z ! Appel à volontaires !

Nous envisageons un projet intergénérationnel de création d'une publication sur notre village, qui pourrait être remise aux nouveaux habitants.

Cette plaquette au format d'un JPM reprendrait des caractéristiques ou légendes liées à notre village avec des illustrations et des dessins d'enfants !

A comme Auberge, B comme Barrage, E comme S' Ethbin, G comme Gravier de Gargantua, P comme Piscine, etc.

Vous avez envie de participer à ce projet, n'hésitez pas à nous contacter !

■ Pascale Lachine 06 10 04 24 49



LES ACTUS

➤ Assemblée générale | 20 janvier

Suite aux deux démissions d'Élise Watel (trésorière adjointe) et de Jean-Christophe Langlois en décembre 2023, Franck Lefebvre a pu être intégré en tant que membre ramenant ainsi notre quota à 12 membres, conformément à nos statuts.

Je tiens à remercier Élise et Jean-Christophe, tous deux piliers fondateurs du "nouveau" Comité des Fêtes en 2018 qui ne comptait alors que 5 membres dont le très fidèle Dominique car sans leur implication, le Comité tel que nous le connaissons aujourd'hui ne serait pas...

Comme convenu nous avons remis à Élodie Gigant, déléguée des parents d'élèves, un chèque de 350 € à l'ordre de la Coopérative scolaire de l'école, correspondant au surplus de subvention municipale suite au bilan financier du Noël des enfants 2023.



© L'impartial

➤ Choix du spectacle du Noël des enfants 2024

Après deux années consécutives de spectacles présentés par L'épée d'Aymeric, nous souhaitons changer radicalement de thème et avons donc sélectionné en collaboration avec Élodie et Julie, déléguées des parents d'élèves, un spectacle avec *un homme et un chien...* Rendez-vous le samedi 14 décembre !

Remerciements à la municipalité pour la subvention 2024 de 2 500 € qui nous permet de financer la mise en œuvre de cet évènement annuel.



➤ Pétard mouillé

Nous étions tous motivés pour notre soirée « Saint-Pathique » du 16 mars proposant une carbonade flamande, un plat sortant un peu de l'ordinaire mais bien de saison... mais la petite quarantaine d'inscrits, dont certains à la dernière

minute, nous a contraint à annuler la soirée...

Mieux vaut un évènement annulé qu'un évènement foiré !

Programme 2024

| Foire-à-tout

Dimanche 12 mai
Cour de l'école

| Soirée de l'été

Samedi 22 juin
Maison de village

| Soirée Halloween

Samedi 26 octobre
Maison de village

| Noël des enfants

Sam. 14 décembre
Maison de village

| Marché de Noël

Dim. 15 décembre
Maison de village



■ ALAIN CLERFEUILLE

TRAINING CAMP du bois de Bray

■ CHRISTOPHE DELACOUR

➤ JOURNALISTES DE GUERRE



Du 11 au 15 décembre, nous avons accueilli dans notre association du Training Camp du Bois de Bray pour la deuxième fois une équipe de journalistes de guerre d'une chaîne d'info française.

Au programme beaucoup de mises en situation auxquelles malheureusement ils sont souvent confrontés, des réveils nocturnes à répétition afin de les aguerrir physiquement et mentalement mais également un gros module de secourisme de guerre puisque plusieurs d'entre-eux portaient pour Israël à l'issue de ce stage.

Nous avons profité de la période hivernale pour travailler sur un nouveau parcours sous-terrain de 30 mètres de long en forme de labyrinthe, qui j'en suis sûr aura un grand succès pour les plus audacieux.

Nos stages sont accessibles à tous quel que soit le niveau physique puisque nous adaptons à l'avance le degré de difficulté avec les stagiaires, nous avons parfois eu des agents de protection rapprochée une semaine, pour enchaîner la semaine d'après avec une équipe d'enfants de 10 ans.

Envie de tenter l'aventure ?! N'hésitez pas à me contacter, ensemble nous vous concevrons un stage sur mesure.

• 06 34 01 09 69 | christophedelacour27@gmail.com





Les Actus de la Sauvegarde

■ MARIE-CHRISTINE BARON

➤ Assemblée générale | samedi 3 février

Comme chaque année nous vous invitons à rejoindre notre association qui a ce jour compte environ 90 adhérents. Vous avez été très nombreux, associations, villageois et adhérents le samedi 3 février à l'Assemblée Générale de l'Association Sauvegarde du Site de Port-Mort créée en 1978 et qui entre dans sa 46^e année. Nous vous en remercions.

Merci aussi à Monsieur le Maire qui a répondu à vos questions. C'était une Assemblée Générale dynamique et productive comme nous les aimons et qui s'est terminée par le traditionnel et tant apprécié pot de l'amitié.

➤ Nettoyage du village | dimanche 7 avril

Bravo et merci à la grosse vingtaine de volontaires dont plusieurs enfants venus nous rejoindre pour participer à ce nettoyage annuel.

La Seine étant encore un peu haute nous avons du malheureusement laisser quelques objets flottants à notre grand regret, mais notre action a été quand même très utile.

Comme le veut la coutume, la matinée s'est terminée en bord de Seine par un casse-croûte très apprécié de tous : pâté, rillettes, saucisson etc..



➤ Patrimoine : découverte opportune !

Un Pormortais nous a gentiment donné ce panneau qui est une pépite ! La préfecture a subventionné en 1946 les travaux de la piscine et d'équipements sportifs. L'Association Sportive de Port-Mort et de ses Environs chargée de la gestion de la piscine avait fait ce panneau, installé à l'emplacement des bassins qui existaient en bas de la rue de Seine jusqu'à la fin des années 50.

Nous réfléchissons à l'endroit où nous pourrions l'installer sans qu'il ne se dégrade.



■ La « piscine » anciennement située en bas de la rue de Seine jusqu'à la fin des années 50.

➤ Projets 2024

- Garder le contact avec Alland & Robert au sujet du bruit.
- Soutenir l'action concernant la circulation des camions dans le village.
- Journée pédagogique avec l'école nous et notre planète en partenariat avec le Sygom.
- Participation à la réunion CSS (Commission Suivi de Sites classés) à Gaillon.
- Présentation et visite de la Société REMEA à Gaillon et sorties patrimoine pour les adhérents

➤ Calendrier 2024

- Vendredi 24 mai | Animation scolaire
- Dimanche 23 juin | Sortie patrimoine
- Mi-juillet | Invitation au musée de Courcelles
- Vendredi 6 septembre | Visite du site industriel Réméa
- Dimanche 13 octobre | Journée patrimoine avec concert irlandais gratuit et ouvert à tous à l'église de Port-Mort

➤ Si vous souhaitez nous rejoindre pour nos sorties et avoir les informations régulières dans l'année concernant nos actions et activités l'adhésion est de 20 € par an pour la famille.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 01 77 11 84

ou par mail asspm@googlegroups.com, nous serons ravis !

Nouvelles de la cabane à livres...



Installée au printemps 2022 devant l'école, la **cabane à livres** rencontre un **franc succès** !

Cependant, si la grande majorité des utilisateurs jouent le jeu et respectent l'endroit, il faut rappeler quelques points :

- En 2 ans, cette cabane a montré son indiscutable utilité.
- **Ce n'est cependant pas une poubelle** : on y a parfois trouvé des parutions complètement dépassées, des ouvrages dans un état déplorable, incomplets, voire des couvertures sans contenu !
- En ne disposant les ouvrages que sur une rangée, la consultation et la remise en place sont facilitées. Rien ne justifie donc le bazar qui règne parfois sur les étagères... Les livres qui ne « tournent » pas sont retirés et se trouvent remplacés par d'autres dons.
- Prière de ne pas déposer d'encyclopédies (souvent dépassées et ne trouvant pas preneur, Internet est préféré), encore moins de vêtements comme retrouvés récemment !!!
- Merci de ne rien déposer sur le sol de la cabane.
- Si vous avez un gros lot de livres dignes d'intérêt à déposer, merci de nous le confier au 12 bis rue de Seine (la Cour des Lys), tél : 07 49 86 56 76.

Ne découragez pas les bénévoles qui gèrent cette cabane.

■ MARIE-AGNÈS LEWILLE & ÉVELYNE LUCET



Les Actus

Sorties Nature aux Bords de Seine avec le CPN.

Durant le mois de février, chaque classe accompagnée par les bénévoles de la CPN (Connaître et Protéger la Nature) est partie à la découverte des rives de Port-Mort afin d'observer la faune et la flore en hiver. De nombreuses découvertes ont émerveillé les yeux de nos élèves. Des insectes nichés, cachés dans des tiges de bois pour se mettre à l'abri et trouver de la chaleur, des fleurs de roseaux douces comme des plumes, du gui dans les arbres, les climacites fanées qui ressemblent à des étoiles et de nombreuses choses encore que nous avons apprises. C'est à cette occasion que nous avons constaté la quantité de déchets flottants. Une sortie « ramassage des déchets » en avril sera l'occasion de nettoyer le plus possible les berges de Port-Mort.

Le carnaval de l'école s'est déroulé le vendredi 23 février, veille des vacances d'hiver. Les déguisements étaient libres et l'équipe enseignante a aussi joué le jeu. Le matin, les élèves des trois classes ont réalisé plusieurs litres de pâtes à crêpes. Atelier cuisine mené par M^{me} Lucet (2^e adjoint à la mairie) qui a géré la préparation et la cuisson. Un grand merci à notre dévouée crêpière ! Puis, à 14h00, tous les élèves se sont retrouvés dans la Maison Pour Tous afin de défiler classe par classe. Les enfants ont ensuite dansé tout en dégustant les crêpes garnies de pâte à tartiner ou de sucre, des bonbons ont été proposés par Graziella Roger, notre généreuse ATSEM à qui nous souhaitons ce jour-là son anniversaire. Nous avons vécu un très bon moment de partage et de joie.



La Grande Lessive

Le jeudi 21 mars, les élèves de l'école ont participé à La deuxième édition de la Grande Lessive (projet international d'art participatif) qui se présente sous la forme d'une installation artistique éphémère exposée à l'air libre. Elle a lieu deux fois par an : en octobre et en mars. Les productions de tous les élèves ont été étendues (comme du linge) sur les grilles de l'école avec des pinces à linge. Pour cette édition, le thème était : faire des bulles. Bravo aux artistes !

Bonne nouvelle ! Nous avons la joie d'accueillir deux nouvelles élèves qui viennent d'emménager à Port-Mort. Nous leur souhaitons la bienvenue à l'école !

■ VIRGINIE DUBOIS - DIRECTRICE

Christine Lebel Croizé, écrivaine, peintre et maintenant photographe !

Christine a déjà fait parler d'elle dans le JPM ! Souvenez-vous, c'était à l'automne 2022 et nous y découvriions Christine et Jean-Paul Croizé notre duo d'écrivains portmortaïs ! Christine une femme pétillante, écrivaine pour enfants et douée pour la peinture ! Ses talents ne s'arrêtaient pas là...

Elle vient d'ouvrir son studio photo dans le village !

Comment en est elle arrivée à la photo ?

A 11 ans comme beaucoup de jeunes communiants, elle reçoit un appareil photo Polaroid !

Elle s'adonne volontiers à la photo pour le plaisir... le temps passe et la passion remonte ces dernières années... mais de photographe amateur, elle devient photographe diplômée ! Et oui, faire des shooting photos cela ne s'improvise pas avec « juste un bel appareil photo »!

Christine est retournée sur les bancs de l'école pour apprendre l'histoire de la photographie, les techniques, la mise en scène, l'éclairage, les retouches... Pendant un an, elle a suivi des cours, rendu des devoirs, et passé un examen devant un jury de photographes. Pas facile, mais le travail paye : elle a obtenu son diplôme avec la note de 17/20 !

Une séance photo c'est capter un instant éphémère avec la meilleure lumière car Christine n'aime pas utiliser le flash. Elle aime les séances posées mais aussi naturelles.

Elles peuvent être en décor extérieur dans le jardin ou en intérieur dans son studio sur fond neutre, de fête ou forêt magique pour les enfants.

Elle est contactée aussi bien pour les enterrements de vie de jeunes filles que pour des portraits, des photos de couples, bébés, enfants, adolescents et même pour les animaux !

Elle aime le noir et blanc mais fait aussi des photos en couleur... Une séance dure une heure environ avec une prise de 60 à 100 clichés ! Vient ensuite le tri des photos et les retouches... la hantise de Christine, les reflets ! Ce travail est quasiment aussi long que la séance photo ! Et le rendu est très réussi ! Une très belle idée de cadeau à offrir ou à s'offrir !

Bien sûr, Jean-Paul n'est jamais très loin et est toujours prêt pour aider à l'agencement du studio photo ! Et il s'est d'ailleurs porté volontaire pour nous prendre en photos ! Pas de retouches sur celles-ci prises avec mon téléphone ! Christine, perfectionniste doit certainement y voir tous les problèmes d'éclairage et d'ombres....

Vous souhaitez en savoir un peu plus ? Ou admirer quelques clichés ? Vous pouvez consulter son site Internet christinelebelcroizé.com, qu'elle a d'ailleurs créé elle-même !

■ PASCALE LACHINE



Christine Lebel Croizé

PHOTOGRAPHE

christinelebelcroize@gmail.com
christinelebelcroizé.com

SHOOTING PORTRAIT,
FAMILLE,
GROSSESSE, ENFANTS,
ANIMAUX,

AUTRES PRESTATIONS
SUR DEVIS

tel: 07 89 25 16 68

PORT-MORT

Un ARCHER pormortais nouvelle graine de champion



C'est en juin 2018, alors âgé de 8 ans, que Maksim Lachine essaye le tir à l'arc au comice agricole de Bouafles... Il se découvre une véritable passion !

En attendant d'avoir l'âge et la carrure pour pouvoir entrer dans un club, il se fabrique des arcs avec des branches et de la ficelle... avec des résultats plus que mitigés...

Il intègre enfin le CSADN en 2019 ! Pas pour très longtemps avec l'arrivée de la Covid... Qu'à cela ne tienne ! Maksim s'entraîne régulièrement dans le jardin ! Plus motivés que jamais, Maksim et ses copains mousquetaires Maël et Théo s'entraînent durement et se « tirent la bourre » amicalement !

Ils commencent les vraies compétitions et rentrent en préfilère départementale. Ils progressent vite... C'est à partir de ce moment là que Maksim pense, mange et dort en rêvant de tir à arc. Il suit les résultats des champions français mais aussi des internationaux et il se donne à fond pour se sélectionner pour le régional et le championnat de France en salle mais aussi en extérieur en 2023 dès sa 1^{ère} année de compétition.

Et il termine à l'âge de 14 ans, **17^e au Championnat de France de Grenoble en février 2024 !**

Maksim a toujours une pensée pour ses coach Nicolas et Jean-René toujours présents pour l'encourager. Il aura désormais pendant les compétitions une pensée pour son village dont l'écusson viendra orner son plastron, en remerciement de l'aide qui lui a été accordée par la municipalité pour lui permettre de contribuer au renouvellement de son matériel.

Décidément, après Camille Flavigny - équitation, Morgane Guénégan - triathlon, Tom Argentin - kayak, Port-Mort semble être un bon terroir pour les jeunes sportifs en devenir !

■ GHYSLAINE AUDREN

ABOIEMENTS intempestifs

Aboyer est un comportement normal pour votre chien mais si ses aboiements deviennent un désagrément pour votre voisinage, donc pour vous et votre chien, il vous faut cibler la source du problème.

Un chien aboie de manière incontrôlée essentiellement quand il est soumis à un stress qui peut être dû à plusieurs facteurs mais essentiellement à de trop longues périodes de solitude, à un manque d'exercice ou d'affection.

Si de plus l'animal est craintif, en manque d'assurance et dressé à la garde, les aboiements n'en seront que décuplés.

Nous recevons trop fréquemment des plaintes en mairie à ce sujet auquel nous ne pouvons remédier, si ce n'est répéter que le bien-vivre ensemble réside avant tout sur la communication entre voisins. Et si le dialogue ne fonctionne pas, il reste le recours à la gendarmerie...

■ GILLES AULOY



SOS chien perdu

Les jours en semaine lorsque nos employés sont en service nous emmenons les chiens trouvés sur notre commune à la fourrière officielle des Andelys dont les employés sont en possession de l'appareil permettant de lire les puces des animaux afin de retrouver les propriétaires.

En dehors de ces plages horaires, les chiens sont déposés dans notre chenil. Selon les cas, les propriétaires apprennent - souvent via les réseaux sociaux - que leur animal est dans notre chenil et viennent le récupérer mais bien souvent sans prendre la peine de dire merci ou de simplement s'excuser pour la gêne occasionnée.

Le conseil municipal a donc par délibération lors du conseil du 18 mars 2024 décidé d'appliquer un **tarif de 30 € par jour pour l'occupation d'chenil communal.**

👉 Registre communal d'identification

Registre Communal des Chiens | Commune de Port-Mort 27 - Eure

FICHE D'IDENTIFICATION

NOM : _____

Sexe : M F

Race : _____

Age : _____ Couleur dominante : _____

Signes particuliers : _____

IDENTIFICATION

Tatouage N° : _____ Emplacement : _____

Puce Code d'identification : _____ (15 chiffres)

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : 27240 PORT-MORT Tel : 0000000000

Courriel : _____

Autre personne à prévenir le cas échéant

Nom : _____ Prénom : _____

Tel : 0000000000

PHOTOS

Les réseaux sociaux fonctionnent certes très bien, nous en avons eu l'exemple récemment...

Néanmoins, afin de faciliter les recherches du propriétaire en cas de chien égaré, la municipalité vous propose d'enregistrer en mairie votre compagnon dans un registre communal confidentiel permettant de l'identifier et de vous contacter en cas de divagation et de récupération dans notre chenil.

Vidéosurveillance chez soi



Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles seulement s'ils sont limités à la sphère strictement privée. Dans tous les cas, ils doivent **respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants**.

Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les **particuliers** ne peuvent filmer **que l'intérieur de leur propriété** (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne **pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées** : respectez le **droit à l'image** des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

Si le dispositif est utilisé en dehors de la sphère strictement privée, par exemple parce que des personnes extérieures à la famille ou au cercle amical interviennent au domicile (aide-soignant, nounou, etc.), il faut informer les personnes sur l'existence des caméras et le but poursuivi (par exemple, par un affichage à l'entrée de la zone filmée, par une information dans le contrat passé avec l'employé de maison, etc.).

Lorsque vous faites appel à une société de surveillance, par exemple pour des levées de doute en votre absence ou pour l'enregistrement des images de vos caméras, prenez le temps de lire le contrat qui vous est proposé et de vérifier les engagements pris par la société notamment sur la durée de conservation des images et sur ses obligations de sécurité (par exemple, les conditions d'accès aux images).

Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier

Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie, directement ou non, des personnels, **les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence** pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

Quels recours ?

Si un dispositif installé par un particulier ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :

- le service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ;
- les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale ;
- le procureur de la République ou le tribunal civil.

ARRÊTÉ MUNICIPAL DÉMARCHAGE à domicile



Par arrêté municipal 2023/10N°2 du 5 octobre 2023, considérant qu'il est nécessaire de protéger les citoyens, et surtout les plus vulnérables d'entre eux, contre des pratiques commerciales déloyales ou agressives, telles qu'elles sont définies dans le Code de la Consommation,

Les démarchages et quêtes à domicile sont INTERDITES, sauf autorisation expresse de la mairie et pour la vente des calendriers « des pompiers » et ceux de la société de collecte des ordures ménagères, sur présentation d'un justificatif d'identité ou carte professionnelle.

Le fait d'avoir déclaré une prospection n'autorise en aucun cas le mandataire à se déclarer accrédité par la commune pour démarcher les particuliers.

■ GILLES AULOY - MAIRE



Info stationnement Vernon

Nous vous informons que les personnes titulaires d'une carte PMR bénéficient bien de la gratuité de stationnement sur le parc payant de surface.

Pour bénéficier de cette gratuité, les personnes titulaires d'une carte PMR doivent se rapprocher de la société INDIGO dont les coordonnées sont les suivantes :

Parking Indigo Vernon Voirie

45, Rue Carnot
27200 Vernon.
Tél : 02 32 54 83 37

Le personnel d'Indigo vous indiquera les démarches à suivre pour créer leur compte et transmettre les pièces nécessaires pour bénéficier de la gratuité sur le parc payant de Vernon.

GAZOUILLIS 39 par Guillemette Alquier

Le Martin-Pêcheur



Un oiseau bleu qui n'est pas bleu, avec un bec en nez de train, vous connaissez ?

Plumage Elle et lui arborent une superbe couleur bleu vif sur le dessus. Des plumes bleues ? Que nenni ! Et pourtant vous n'avez pas la berluie, il est bien bleu ce Martin ! Et il n'a pas avalé de tube de peinture ! Mais c'est un illusionniste ! En effet le bleu provient d'une illusion d'optique due aux minuscules bulles d'air situées entre les barbes de ses plumes qui renvoient la lumière bleue. Le pigment bleu n'existe pas dans le monde animal. Les ailes sont d'un bleu plus sombre nuancé de vert. Le dessous du corps et les joues sont roux vif. La gorge et les côtés du cou sont crème et un œil noir vous regarde. Madame pour se distinguer de Monsieur se maquille la partie inférieure du bec en orange.

Quant au bec, parlons-en ! Ce grand bec à la Cyrano permet à notre flèche bleue de plonger tête la première dans l'eau sans provoquer trop de remous. Sa forme dynamique a inspiré un ingénieur qui l'a appliquée au nez du TGV japonais améliorant la vitesse, la consommation du train et le bruit généré lors son passage dans un tunnel.

Nidification Le mâle séduit la femelle grâce à son plumage qu'il lustre une bonne partie de la journée, et non par son ramage, il n'est pas doué pour pousser la chansonnette, il ne pousse que des cris. Il lui offre aussi ...du poisson ! Si celle-ci l'avale, le poisson et pas une couleuvre bien sûr, c'est gagné ! Le couple fabrique le nid. Il lui faut creuser un tunnel dans la rive, à une hauteur permettant d'éviter inondation et prédateurs. La terre est évacuée vers l'extérieur en se servant de leur petite queue large comme d'une pelle et en reculant. Au bout du couloir, creusé en ligne droite, une chambre est aménagée. Le tunnel est très légèrement incliné pour éviter que les œufs n'y débaroulent à l'extérieur (éviter les omelettes !) Les parents se relaient pour couvrir les 6 à 7 œufs blancs pondus à même le sol par Madame. Les oisillons sont nourris avec de tout petits poissons. Les enfants sont disciplinés chez les martins-pêcheurs : ils forment un cercle dans leur chambre, comme un manège, les uns contre les autres, la tête vers l'extérieur. Le petit qui se trouve devant le tunnel reçoit sa nourriture apportée par un des parents. Puis

il se retourne croupion vers l'extérieur et expulse sa fiente, qui se trouve ainsi projetée à l'extérieur à travers le tunnel. Il ne fait cela que quand Papa ou Maman sont repartis bien sûr, ça vaut mieux, autrement, ça ferait désordre ! D'où aussi la nécessité d'un tunnel bien droit et de viser juste, il y a des décorations murales qui ne sont pas prisées ! Quand il a fait ses besoins, bébé reprend sa position dans le cercle, se décale vers la gauche laissant la place au suivant ! Tournez manège, tout le monde a sa part chacun son tour !

Comportement et nourriture Le Martin-pêcheur chasse à l'affût sur une branche, un rocher... au-dessus de l'eau. On reconnaît alors sa silhouette colorée de petit ballon de rugby affublé d'une grosse tête et d'un long bec. Il peut aussi pratiquer le vol stationnaire sur un temps très court. Une fois sa proie repérée, il s'élève, et plonge en piqué. La forme de son bec lui permet d'entrer facilement dans l'eau sans remous, surprenant ainsi les poissons. Ses ailes courtes lui permettent de s'appuyer sur l'eau, surtout pour en ressortir. Il ne nage pas. Une troisième paupière se ferme automatiquement lors du plongeon, protégeant son œil. Il plonge à 1 mètre de profondeur maximum et reste peu de temps sous l'eau.

Son poisson attrapé, le martin-pêcheur se perche et assomme sa proie, pas question d'avoir un frétilant gardon qui lui chatouille l'estomac (guilli, guilli) ! Puis il place son poisson de façon à pouvoir l'avaler tête la première, pour que les nageoires passent sans problème dans son gosier. Il l'avale tout rond (sgloup !). Les arêtes et les écailles seront recrachées ensuite en pelote de réjection. Il mange des petits poissons d'une longueur inférieure à 10 cm (vairons, chabots, loches etc). Il lui arrive de manger aussi des libellules et autres insectes.

On en voit malheureusement moins souvent, mais si en bord de Seine, vous voyez passer une fusée bleue au ras de l'eau, pas de doute c'est bien lui, notre Martin-Pêcheur.

■ G.A.



L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 18 mars à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 11 mars 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

Présents

Gilles AULOY - maire,
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,
Rodolphe DELAMOTTE, Pascale LACHINE,
François LEHALLEUR, Daniel LEMARDELEY,
Évelyne LUCET, Séverine MARTIN,
Gérard MOREAU, Philippe PLÉ,
Jean-Michel VUILLAUME, Élise WATEL.

Absent(s) excusé(s)

Michaël LESUEUR, (pouvoir à P. LACHINE)

Absent(s)

Isabelle KERLEROUS

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

1. Madame Pascale LACHINE est désignée pour remplir cette fonction.

2. Adoption du procès verbal du conseil municipal du 17 janvier 2024

VOTE : Unanimité des conseillers, le procès-verbal est accepté

3. Arrêtés de décision du Maire

Le Maire a dû prendre un arrêté de décision pour signer la convention avec le SIEGE concernant les travaux d'éclairage public sur la rue du Moulin à Vent, cette convention est signée pour un montant pour la commune de 5 333 €.

Le Maire informe donc son conseil municipal de cette décision.

4. Compte Administratif 2023

Le Maire donne lecture du compte administratif 2023 qui se présente comme page 17.

5. Approbation du compte de gestion 2023

M. AULOY explique au conseil municipal que les chiffres du compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif. Le compte de gestion 2023 est approuvé à l'unanimité.

M. AULOY Gilles a quitté la salle lors du vote du compte administratif. Sous la présidence de M. DELAMOTTE Rodolphe, ce compte administratif est approuvé avec :

VOTE : 13 voix « pour »

6. Affectation des résultats

Le compte administratif laisse apparaître le résultat détaillé en page 17.

7. Vote des taux d'imposition 2024

Le maire explique au conseil municipal que, vu la conjoncture et l'augmentation des bases locatives, il ne souhaite pas augmenter les taux et propose de maintenir les taux de l'année précédente soit :

- Foncier bâti : 40,26 %
- Foncier non-bâti : 43,99%
- Taxe habitation : 9,79%

VOTE :

> **Contre** : 6 (Philippe PLÉ, Gérard MOREAU, Pascale LACHINE, Elise WATEL, Évelyne LUCET, Monique CHOMIENNE).

> **Pour** : 6 (Gilles AULOY, Rodolphe DELAMOTTE, François LEHALLEUR, Daniel LEMARDELEY, Ghyslaine AUDREN, Séverine MARTIN).

> **Abstentions** : 2 (Jean-Michel VUILLAUME, Michaël LESUEUR).

Les taux d'imposition, avec 6 voix « pour », 6 voix « contre » et 2 abstentions, restent inchangés pour l'année 2024.

8. Vote du budget primitif 2024

Voir ci-dessous.

VOTE : Avec 14 voix « pour », le budget 2024 est accepté

Budget primitif 2024

FONCTIONNEMENT

↗ DÉPENSES		
023	Virement à la section investissement	
011	Charges à caractère général	
012	Charges de personnel	
65	Autres charges de gestion courante	
022	Dépenses imprévues	
042	Opération d'ordre entre sections	
66	Charges financières	
67	Charges exceptionnelles	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciations des actifs circulants	
678	Autres charges exceptionnelles	
TOTAL		

↘ RECETTES		
002	Excédent antérieur reporté	
042	Opération d'ordre entre sections	
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	
73	Impôts et taxes	
74	Dotations et participations	
75	Autres produits de gestion courante	
TOTAL		

INVESTISSEMENT

↗ DÉPENSES		
001	Solde d'exécution reporté	
	Reste à réaliser sur crédits investissement	
Total		
040	Opérations d'ordre entre sections	
1641	Remboursement emprunts	
20	Immobilisations incorporelles	
2041	SIEGE	
21	Immobilisations corporelles	
2131	Rénovation bâtiments école primaire	
2135	Pompe à chaleur Maison pour tous	
2151	Syndicat de voirie SWVS	
2152	Panneaux de voirie	
2181	Électricité école maternelle	
2188	Four restaurant scolaire	
TOTAL		

↘ RECETTES		
001	Solde d'exécution reporté	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	
Total		
040	Opérations d'ordre entre section	
1022	FCTVA	
1641	Emprunts	
TOTAL		

9. Vote des Subventions

ALPM	1 500,00 €
Association de chasse	300,00 €
Comité des Fêtes	2 500,00 €
CPN	500,00 €
Port-Mort en Scène	0,00 €
ASSPM	0,00 €
Tom ARGENTIN*	1 000,00 €
Maksim LACHINE**	600,00 €
Total	6 400,00 €

* Kayak ** Tir à l'arc

VOTE : 1 abstention (Pascale LACHINE) et 13 voix « POUR ».

Le montant des subventions est approuvé.

10. Vote des taux d'amortissement du SIEGE

Le Maire rappelle à son conseil municipal que les travaux effectués par le SIEGE sont amortissables et notre trésorier nous demande de reprendre une délibération pour fixer les taux d'amortissement des travaux du SIEGE.

Il est proposé aux conseillers les taux d'amortissement suivants :

- < 2 000 € = amortissement sur 5 ans.
- > 2 000 € = amortissement sur 15 ans.

VOTE : Unanimité du conseil municipal.

11. Délibération CLECT

Depuis 2010, les EPCI perçoivent, à la place des communes, les cotisations foncières des entreprises notamment celles sur la valeur ajoutée des Entreprises. En contrepartie, ces EPCI reversent aux communes annuellement une attribution de compensation. Il a donc été créé la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) pour assurer cette compétence.

En 2023, la compensation annuelle était de 150 558 €.

Pour 2024, celle-ci va baisser car notre EPCI a pris une nouvelle compétence, le GEPU, qui va gérer à notre place le nettoyage des avaloirs et des bassins de rétention de la commune.

Elle sera donc cette année de 144 675 €.

Le Conseil Municipal de Port-Mort,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des impôts, et notamment son article 1609 nonies C ;

Vu le rapport établi par la commission locale d'évaluation des charges transférées le 21 décembre 2023, notifié aux communes par courrier du président de ladite commission en date du 15 janvier 2024 ;

Vu le rapport établi par le Maire ;

Considérant que le rapport de la commission locale des charges transférées est approuvé à la majorité qualifiée des conseils municipaux

Après en avoir délibéré,
DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le rapport ci-joint de la commission locale d'évaluation des



Compte administratif 2023

FONCTIONNEMENT > résultat + 116 869,03 €

➤ DÉPENSES		Prévues	Réalisées
011	Charges à caractère général	218 544,00 €	205 365,72 €
012	Charges de personnel	327 400,00 €	284 059,79 €
65	Autres charges de gestion courante	155 772,94 €	155 772,94 €
66	Charges financières	3 507,76 €	2 722,19 €
67	Charges exceptionnelles	7 682,98 €	0,00 €
68	Dotations aux provisions	946,34 €	685,79 €
014	Atténuation de produits	256,00 €	256,00 €
022	Dépenses imprévues	2 727,06 €	0,00 €
042	Opération d'ordre entre sections	3 715,20 €	3 715,20 €
TOTAL		720 552,28 €	652 577,43 €

➤ RECETTES		Prévues	Réalisées
013	Atténuation de charges	20 000,00 €	19 728,98 €
70	Produits des services	28 240,00 €	44 374,95 €
73	Impôts et taxes	509 080,00 €	536 278,00 €
74	Dotations et participations	118 628,00 €	141 866,33 €
75	Autres produits de gestion courante	22 979,00 €	25 981,01 €
76	Produits financiers	0,00 €	3,50 €
77	Produits exceptionnels	0,00 €	1 213,69 €
042	Opération d'ordre entre sections	129,00 €	0,00 €
TOTAL		699 056,00 €	769 446,46 €

INVESTISSEMENT > résultat + 9 531,82 €

➤ DÉPENSES		Prévues	Réalisées
040	Opération d'ordre entre sections	129,00 €	0,00 €
16	Remboursement emprunts	40 000,00 €	33 963,40 €
204	Subventions d'équipements versées	7 533,53 €	1 964,92 €
20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €
21	Immobilisations corporelles	637 866,19 €	34 363,47 €
23	Immobilisations en cours	5 586,00 €	5 586,00 €
TOTAL		691 114,72 €	75 877,79 €

➤ RECETTES		Prévues	Réalisées
10	Dotations fonds divers Réserves	10 689,25 €	76 012,61 €
13	Subventions d'investissement	0,00 €	5 682,00 €
16	Emprunts, dettes assimilées	400 000,00 €	0,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	3 715,20 €	3 715,00 €
TOTAL		414 404,45 €	85 409,61 €

➤ AFFECTATION RÉSULTAT 2023

Déficit antérieur Investissement reporté	- 63 162,82 €
Excédent Investissement 2022	63 991,33 €
Excédent Investissement 2022 Vieille tour	1 220,77 €
	2 049,28 €

Nouvel excédent Investissement reporté	2 049,28 €
Reste à réaliser	-12 738,53 €
Besoin de financement	- 10 689,25 €

Excédent antérieur Fonctionnement reporté	159 952,47 €
Excédent Fonctionnement 2022	135 369,50 €
Excédent Fonctionnement 2022 (CCAS + Vieille tour)	11 524,55 €
	306 846,52 €



charges transférées de Seine Normandie Agglomération, en date du 21 décembre 2023.

Article 2 : En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Article 3 : La présente délibération sera publiée au registre et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet, à Monsieur le Trésorier et à Monsieur le Président de Seine Normandie Agglomération.

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

12. Vote tarif journalier chenil

Les jours en semaine lorsque nos employés sont en service nous emmenons les chiens trouvés sur notre commune à la fourrière officielle des Andelys, les employés sont en possession de l'appareil permettant de lire les puces des animaux afin de retrouver les propriétaires.

En dehors de ces plages horaires, les chiens sont déposés dans notre chenil avec obligation de le fermer à clef. En effet, via les réseaux sociaux, les différents propriétaires sont vite informés que leur animal est dans notre chenil et viennent le récupérer sans prendre la peine de dire merci et de s'excuser pour la gêne occasionnée.

Le maire propose donc au conseil municipal d'appliquer un tarif pour l'occupation de notre chenil et propose la somme de 30 € par jour.

VOTE : 1 abstention (Michaël LESUEUR) et 13 voix « pour ».

Le tarif est approuvé par le conseil municipal.

13. Avenant convention contribution au fonctionnement d'équipements d'intérêts communs

Le maire précise à son conseil municipal qu'une convention a été signée entre Seine Normandie Agglomération (SNA) notre EPCI et la commune pour établir un Centre de Loisirs dans nos locaux au sein de l'école de Port-Mort. Cette convention précise les modalités de prêt et fixe le prix journalier pour l'occupation des locaux à 22 €.

SNA propose un avenant à cette convention pour redéfinir le forfait journalier et propose d'augmenter ce prix de 2 € soit un forfait journalier à 24 €/jour.

VOTE : Unanimité des conseillers

La convention est acceptée et le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention et autres documents afférents à cette convention.

14. Eclairage LED école maternelle et mairie

Gilles AULOY explique au conseil municipal, que suite à la réception des devis demandés pour les travaux d'éclairage LED de l'école primaire et de la mairie, le conseil municipal

doit donner son accord pour signer ces devis et demander les subventions afin de réaliser ces travaux d'électricité.

VOTE : Unanimité des conseillers.

Le conseil municipal autorise le maire à accepter ces devis, à faire les demandes de subventions pour ces travaux et à signer tous les documents si afférents.

15. Travaux plomberie : remise aux normes des sanitaires

Gilles AULOY explique au conseil municipal, que suite à la réception des devis demandés pour les travaux de remise aux normes des sanitaires de l'école maternelle, le conseil municipal doit donner son accord pour signer ces devis et demander les subventions afin de réaliser ces travaux de plomberie.

VOTE : Unanimité des conseillers.

Le conseil municipal autorise le maire à accepter ces devis, à faire les demandes de subventions pour ces travaux et à signer tous les documents si afférents.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h38.



L'an deux mille vingt-quatre, le 17 janvier à 20h30, le conseil municipal, légalement convoqué le 11 janvier 2024, conformément aux articles L.2121-10 et 14 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Gilles AULOY.

Présents

Gilles AULOY - Maire,
Ghyslaine AUDREN, Monique CHOMIENNE,
Rodolphe DELAMOTTE, Évelyne LUCET,
Séverine MARTIN, Gérard MOREAU,
Philippe PLÉ, Jean-Michel VUILLAUME.

Absent(s) excusé(s)

Isabelle KERLEROUS (pouvoir à G. AULOY),
Pascale LACHINE (pouvoir à G. AUDREN).

Absent(s)

François LEHALLEUR, Daniel LEMARDELEY,
Michaël LESUEUR, Élise WATEL.

Formant la majorité des membres en exercice.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2151-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un **secrétaire de séance** pris au sein du conseil.

1. M. DELAMOTTE Rodolphe est désigné comme secrétaire de séance.

2. Adoption du procès verbal du conseil municipal du 6 décembre 2023

VOTE : Unanimité des conseillers, le procès-verbal est accepté.

3. Arrêtés de décision du Maire

Le Maire informe son conseil municipal des 2 arrêtés de décisions qu'il a pris :

- Le Maire a dû prendre un premier arrêté de décision pour déplacer des crédits au chapitre 65 suite à des dépenses imprévues de fonctionnement afin de pouvoir solder les factures sur le budget 2023.

Ce dépassement est dû à l'augmentation

du point d'indice des élus en 2023 et a une régularisation de facture du syndicat de voirie sur l'année 2022.

La Maire a donc pris cette somme (soit 7 272,94 €) au chapitre 022 : « Dépenses imprévues de fonctionnement » pour lequel le conseil municipal avait voté la somme de 10 000 € et le Maire a réparti cette somme sur les comptes en déficit soit au 6531 « indemnités des élus » (3 445,10 €) et au 65548 « autres contributions » (3 827,84 €).

- Le deuxième arrêté de décision concerne le logement que la commune a l'intention de vendre car suite à la délibération du conseil municipal du 7 juin 2023 autorisant le Maire à effectuer les démarches de mise en vente de ce logement, il est maintenant nécessaire d'en préciser l'adresse et le montant de cette vente. Soit 100 000 € pour ce bien situé au 85 Grande Rue.

4. Décision modificative

L'État nous reverse chaque année mensuellement les recettes perçues en taxes foncières mais lorsque certaines personnes bénéficient d'un dégrèvement, l'État compense cette somme sur nos recettes en fin d'année (Nous aurions dû percevoir en décembre 26 473 € or, avec ce dégrèvement, nous n'avons effectivement perçu que la différence soit 26 217 €) ce montant prélevé n'est donc pas prévu sur notre budget. Il faut donc faire une décision modificative pour inscrire ce montant sur notre budget à l'article 7391171.

Nous allons donc prendre cette somme au chapitre 011 de notre budget 2023 (soit 256 €) et l'inscrire au chapitre 014.

VOTE : Unanimité des conseillers, la DM est acceptée et signée.

5. Modification du RIFSEEP**

Le régime indemnitaire fixé par la délibération du conseil municipal du 29 septembre 2021 doit être révisé afin d'y ajouter les tableaux de primes pour les différentes catégories qui pourraient impacter la commune. Tableaux qui n'avaient pas été pris en compte en 2021 mais doivent être inscrits sur le RIFSEEP de la commune en cas de besoin car si un agent passe le concours et l'obtient cela modifie son RIFSEEP à condition que la commune l'ait prévu lors de sa délibération.

Le Maire soumet ce projet à son conseil municipal en précisant que celui-ci a été envoyé au Comité technique qui doit donner son avis. Cette proposition de régime indemnitaire a reçu un avis favorable du comité technique lors de sa séance du 16 janvier 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a l'unanimité accepte le régime indemnitaire proposé.

6. Charte du télétravail**

La mise en place du télétravail dans une entreprise est régie par une charte qui doit être acceptée par l'ensemble du conseil municipal sous la forme d'une délibération.

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité des membres présents.

7. Mise en place d'un déontologue pour les élus des collectivités**

La loi n°2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (loi 3DS) prévoit notamment que tout élu local peut consulter un référent déontologue, chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local. Chaque collectivité ou EPCI doit donc proposer à ses élus un référent déontologue des élus au 1^{er} juin 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner un référent déontologue : M. BOETON Philippe est désigné en tant que référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal

VOTE : Unanimité des conseillers

8. Autorisation au maire pour entreprendre les travaux d'isolation de la mairie

Suite à l'acceptation des devis demandés, les travaux d'isolation de la mairie peuvent commencer mais pour la demande de subvention, le Maire doit avoir l'accord du conseil municipal qui l'autorise à faire démarrer les travaux.

VOTE : Unanimité des conseillers

9. Règlement Maison pour Tous - Tarifs**

Le Maire propose au Conseil municipal d'établir un règlement pour fixer les conditions d'utilisation de la Maison pour Tous ainsi que les tarifs.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide du règlement de la Maison pour Tous ainsi que des tarifs suivants :

././

Article 3 : Tarif

- 150 € pour les habitants de Port-Mort, gratuit pour les associations pormortaises et les activités scolaires. Pour le centre de loisirs une convention est établie avec Seine Normandie Agglomération.

- 250 € pour les associations et les personnes extérieures au village sur accord du Maire. Caution : 800 €

Ce tarif englobe le chauffage, la climatisation, le prêt des tables et chaises, la cuisine.

Article 4 : Capacité

Seule la Grande salle pourra être réservée avec une capacité d'accueil limitée à 60 personnes.

././

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'adopter le règlement proposé.

VOTE : Unanimité du conseil municipal.

10. Règlement Maison de Village

Le Maire explique à l'ensemble des conseillers qu'il faudrait apporter des modifications au règlement actuellement en vigueur et propose de compléter l'article 2 ainsi que l'article 4 comme suit :

Article 2 : La Maison du Village est mise à disposition pour des fêtes familiales aux pormortais ou aux habitants hors-commune.

Dans la semaine, des créneaux peuvent être réservés pour les associations pormortaises mais les demandes de réservation pour les particuliers seront toujours prioritaires.

Si des associations hors Port-Mort veulent réserver cette salle pour y pratiquer leurs activités, une convention entre l'association et la commune devra être établie.

Article 4 : L'ensemble des demandes est géré par la municipalité qui donnera ou non son aval.

VOTE : Unanimité du conseil municipal

11. Nouveau Plan de Prévision des Risques Inondations (PPRI)

Après avoir montré à l'ensemble du conseil municipal, les nouvelles cartes du Plan de Prévention des Risques Inondation de la Seine Euroise, le Maire explique aux conseillers municipaux que la commune doit donner son accord par délibération pour valider ces nouveaux plans et donner un avis motivé concernant ce nouveau PPRI.

L'ensemble du conseil municipal s'étonne de la disparition de remontées de nappes dans certains quartiers de Port-Mort et s'interroge sur cette disparition.

Le conseil municipal s'interroge également sur le fait que le service Pôle Environnement et infrastructures de SNA met en opposition ce PPRI avec les études modélisées du BRGM, les conseillers souhaitent savoir quelles sont les sources fiables sur lesquelles la commune doit s'appuyer pour instruire ses dossiers d'urbanisme.

Le conseil municipal donne son accord pour ce nouveau PPRI et émet l'avis motivé ci-dessus.

VOTE : Unanimité du conseil municipal

12. Taux d'amortissement

À la demande des finances publiques, la commune doit prendre une délibération pour fixer les taux pour les amortissements à venir.

Le Maire propose les taux suivants :

> Travaux inférieurs à 2 000 € :

Amortissement sur 5 ans

> Travaux supérieurs ou égaux à 2 000 € :

Amortissement sur 15 ans

Le conseil municipal trouve ces durées d'amortissements trop longues pour les montants proposés et décide donc de ne pas les voter lors de cette séance mais de reporter ce vote à une date ultérieure.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h50.

** Extraits du PV original consultable en mairie ou sur le site Internet :

www.port-mort.com

rubrique Administratif > Conseils municipaux.



DIMANCHE 9 JUIN 2024

BUREAU DE VOTE

de PORT-MORT

Mairie

87, Grande rue

OUVERT

de 8h00 à 18h00

Vote par procuration

Vous pouvez effectuer la démarche jusqu'à la veille des élections.

👉 Par Internet

Sur le site maprocuration.gouv.fr.

Si vous disposez d'un identifiant FranceConnect, aucun déplacement en gendarmerie est nécessaire et vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

Les procurations sont relevées en mairie jusqu'au matin du vote.

👉 En gendarmerie

En vous présentant avec un justificatif d'identité en indiquant votre numéro national d'électeur et, pour votre mandataire, en indiquant, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.

Un récépissé vous est remis.

Combien d'eurodéputés français élus en juin 2024 ?

À l'issue des prochaines élections européennes organisées le 9 juin 2024, la France enverra **81 élus** au Parlement européen, au lieu de 79 actuellement.

Après les élections de juin 2024, le Parlement européen comptera 720 eurodéputés contre 705 à ce jour.

SUDOKU'S 53 par e-Sudoku.fr

6		1	9	5				
	2			4			6	
4	5				8	9	2	1
3			4	2		1		
		6				4		
		4		9	7			6
1	4	2	3				5	7
	9			7			1	
				1	5	2		4

1 Facile

	8						9	
		6				2		
			7	8			3	
	4		1	2		3		
	5	8	6	9	3	4	7	
		2		7	5		6	
	1			5	9			
		4				5		
	6						8	

2 Moyen

				7	8			3
		8		6				9
6		7			4			
	7		4				5	
1				5				4
	5				3		6	
			6			1		2
9				3		5		
5			2	1				

3 Difficile

		1			7		9	
				1		3		
	3		5					4
5		4				2		
1				5				6
		6				5		1
3					8		2	
		2		6				
	8		4			9		

4 Diabolique



Achats groupés

CALENDRIER PRÉVISIONNEL 2024

Commande *au plus tard*

lundi 24 juin

lundi 23 septembre

Livraison

jeudi 27 juin

jeudi 26 septembre

- ↘ La **quantité minimum** commandée devra être de **500 litres par adresse de livraison**, en fioul ordinaire ou de qualité supérieure (à préciser à la commande).
- ↘ Tarif exact annoncé le jour de la commande.
- ↘ Les **livraisons** seront effectuées **le jeudi après-midi** suivant la date de commande et payables directement au livreur.

Passez votre commande auprès de :

- ↘ Gérard Moreau 06 79 58 15 78 (tél. ou sms)

↘ par courriel : gmoreau@port-mort.com

en spécifiant les infos de votre commande :

- nom • adresse • numéro de téléphone • quantité • qualité.

Église St-Pierre de Port-Mort

Les dates et infos des événements sont disponibles sur le panneau d'affichage de l'église.

Paroisse Saint Nicaise du Vexin Normand
13 place de l'église - Écos
27630 VEXIN-SUR-EPTE
☎ 02 32 52 01 49

Renseignements

Mirène Menet
☎ 06 18 84 63 19
Michèle Argentin
☎ 06 84 91 69 93

Info Bruits

Arrêté préfectoral du 26 septembre 2014 annulant l'arrêté du 17 juin 1998.

LES BRUITS MOMENTANÉS DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE sont encadrés par des heures où ils peuvent être effectués.

Particuliers

LUNDI > VENDREDI

8h30 - 12h | 14h - 19h30

SAMEDI

9h - 12h | 15h - 19h

DIMANCHE et JOURS FÉRIÉS

10h - 12h

Professionnels

LUNDI > SAMEDI | 7h - 20h

SOLUTIONS JEUX n°86

MOTS FLÉCHÉS 61

	D	P	R	S	T	A	I							
P	E	R	I	P	A	P	E	T	I	C	I	E	N	S
	U	E	L	E	S	C	A	R		G	I	N	S	
E	X	T	A	S	E	S		P	S	E	U	D	O	
	L	A		T		C	I	E		N		E	C	U
C	E	P	D	E	V	I	G	N	E		G	R	E	S
	O	I	N	S		A	N	A		O	R		N	U
A	P	S	I		O	N		D	I	R	E	C	T	E
	A	S	E		L	T		E	G	A	L	E		L
G	R	A	P	P	E		N		U	N	E		E	L
	D	I	R	E		R	E	V	E		N	E	V	E
E	S	T		T	E	U	F		S	O	T	T	E	S

MOTS CROISÉS 74

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	
1	H	A	B	I	L	I	T	A	T	I	O	N	S			3
2	A	R	A	S	A	S		N	U	T	R	I	T	I	F	
3	R	E	N	T	R	E	N	T		T	A	M	O	U	L	
4	A	S		R	I		E	R	S		G	E		L	E	
5	S		S	E	C	O	U	E		V	E	S		E	U	
6	S	E	R	E	I	N	S		G	L	U		P		R	
E	E	S		N	O		T	E	E		S	L	I	P	S	
8	A	P	I	S		S	O	N	N	E	E		L	E	D	
9	B	A	L		D	T	N		R		M	E	U	T	E	
10	I	C	E	L	L	E		P	E	S	E		M	A	L	
11	R	E	A	I		N	O	U	S		N	L		L	Y	
12	D	E	L	A	C	O	U	R		E	T	E	T	E	S	

SUDOKU'S 52

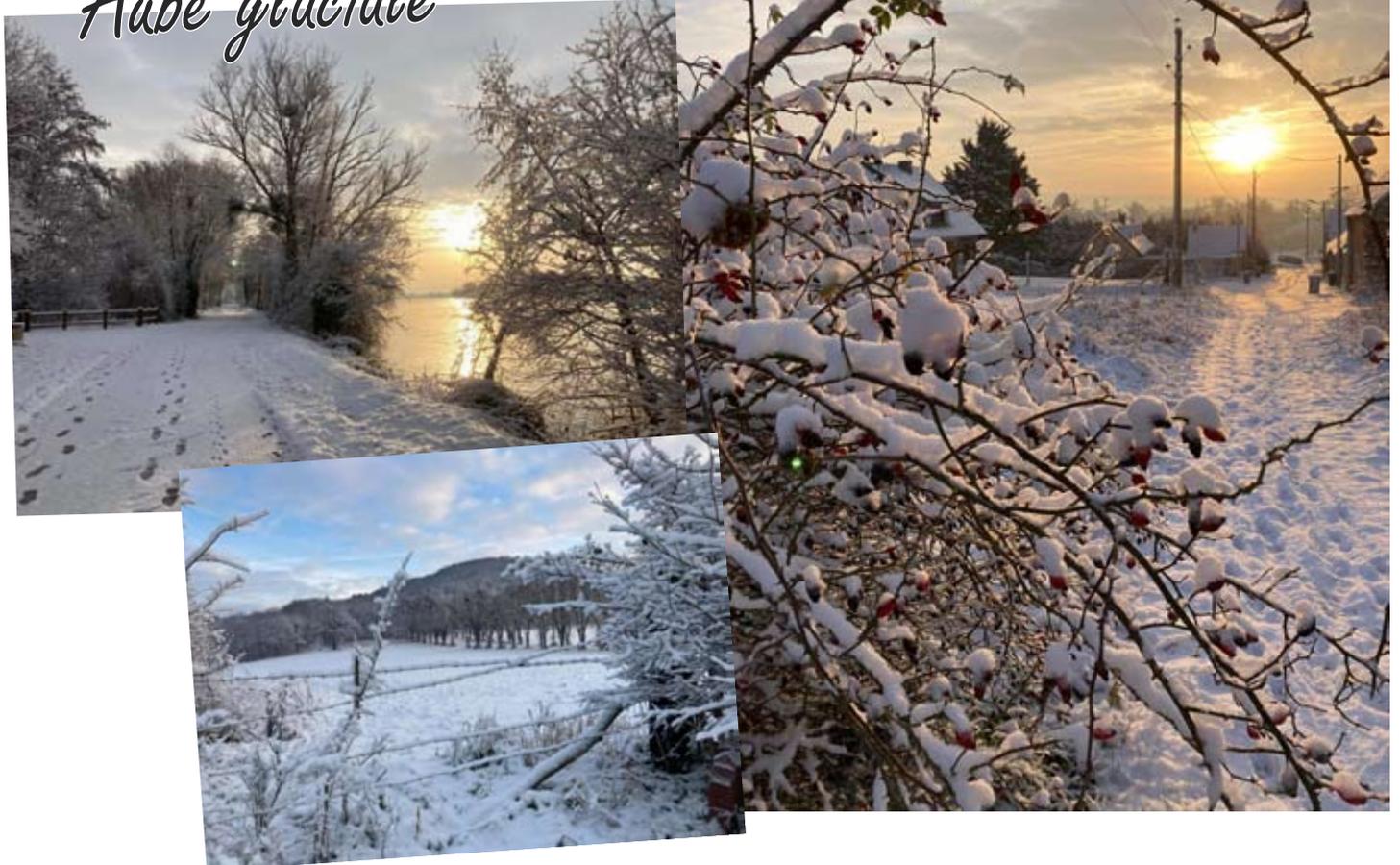
2	6	8	4	9	3	1	5	7
9	5	1	6	8	7	2	4	3
4	3	7	5	2	1	6	9	8
7	9	6	2	4	8	5	3	1
1	8	3	7	6	5	4	2	9
5	4	2	3	1	9	7	8	6
3	2	9	1	7	4	8	6	5
8	1	4	9	5	6	3	7	2
6	7	5	8	3	2	9	1	4

2	8	3	4	6	7	9	1	5
5	1	6	9	2	3	8	4	7
9	7	4	1	5	8	3	2	6
8	3	5	6	7	2	4	9	1
6	9	2	8	4	1	5	7	3
1	4	7	5	3	9	6	8	2
4	6	9	7	1	5	2	3	8
3	5	1	2	8	4	7	6	9
7	2	8	3	9	6	1	5	4

6	8	3	4	2	9	1	7	5
9	4	1	8	7	5	2	3	6
2	7	5	1	6	3	4	8	9
4	5	6	9	3	1	7	2	8
7	3	9	2	5	8	6	1	4
1	2	8	6	4	7	5	9	3
8	9	2	5	1	4	3	6	7
5	6	7	3	9	2	8	4	1
3	1	4	7	8	6	9	5	2

2	3	5	6	7	8	4	9	1
8	6	1	4	9	3	5	2	7
4	9	7	5	1	2	8	6	3
7	2	9	1	6	4	3	5	8
3	8	6	2	5	7	1	4	9
1	5	4	8	3	9	6	7	2
9	7	8	3	4	5	2	1	6
6	4	2	9	8	1	7	3	5
5	1	3	7	2	6	9	8	4

 **Photo #29**
du moment
 ■ 18 JANVIER 2024 | -8°C
Aube glaciale



ASSISTANTES MATERNELLES

Sabrina DOLBEC • 8 bis, rue Maillot
Temps complet : 🧑🧑🧑 | 0 > 6 ans
☎ 06 72 89 25 46

Malika FONTENEAU • 19, rue des Loges
Temps complet : 🧑🧑🧑 | 0 > 6 ans
☎ 02 32 52 42 69

Nicole HOUSSAIS • 37, rue de la Mi-voie
Temps complet : 🧑🧑🧑 | 0 > 12 ans
☎ 02 32 53 88 29

Valérie TIRON • 52, Grande rue
Temps complet : 🧑🧑🧑 | 0 > 6 ans
Temps partiel : 🧑 | 3 > 12 ans
☎ 02 32 21 38 77

Méline TOUMIRE • 7 bis, rue des Loges
Temps complet : 🧑🧑🧑 | 0 > 6 ans
Temps partiel : 🧑 | 3 > 12 ans
☎ 06 22 69 54 13

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes | Sortir à Port-Mort*

Alain CLERFEUILLE ☎ 06 73 84 48 28
✉ cdfportmort27@gmail.com
📌 sortiraportmort

Connaître et Protéger la Nature La Catignolle *

Jean-Louis BRETON ☎ 06 37 09 66 24
✉ cpn.port-mort@orange.fr
🌟 cpn-port-mort.fr

Loisirs (A.L.P.M.) *

Frédéric LUCAS ☎ 06 82 72 43 71
✉ alpm.27940@gmail.com

Port-Mort en Scène (P.M.E.S.)*

Odile ANCRENAS ☎ 06 47 72 65 22
✉ pmes@laposte.net

🌟 portmortenscene.com 📌 portmortenscene

Propriétaires exploitants & Chasseurs*

Jean-Louis MANSOIS ☎ 06 70 20 26 64
✉ jlmansois@aol.com

Sauvegarde (A.S.S.P.M.) *

Marie-Christine BARON ☎ 06 01 77 11 84
✉ asspm@googlegroups.com

313th Fighter Squadron Association - "The Lucky Bulldogs"

Rodolphe DELAMOTTE | 79, Grande rue
☎ 06 50 30 71 18
✉ theluckybulldogs@gmail.com
📌 theluckybulldogs

Sala Innovation Pool

Jean-Pierre BANZOUZI | 29, rue des Loges
☎ 06 99 07 35 62
✉ jean-pierre.banzouzi@laposte.net

Training Camp du Bois de Bray

Christophe DELACOUR • Le clos du bois de Bray (à côté du stand de tir) - Route des Andelys
☎ 06 34 01 09 69
✉ christophedelacour27@gmail.com
📌 Training Camp du Bois de Bray

ASSOCIATIONS hors commune

Association Française des Solos Eure

Antenne de Port-Mort : Philippe MORICE
☎ 02 32 52 43 57
✉ vernon@asso-des-solos.fr
🌟 www.asso-des-solos.fr

L'épée d'Aymeric

Centre d'entraînement de Port-Mort : Stéphanie MAUREY
▶ Mercredi : 19h - 21h | Maison de village
☎ 06 81 86 25 83
✉ lepee-daymeric@orange.fr
🌟 lepee-daymeric.com 📌 L'épée d'Aymeric

BIBLIOTHÈQUE

Dominique MORCLETTE ☎ 06 72 92 36 84
Sophie OBERG ☎ 06 89 45 23 04
• 75, Grande Rue (École) | Samedi : 10h - 12h

BIEN-ÊTRE

Massages L'Eure Séance Bien-Être

Anne QUÉNAULT ☎ 06 14 74 62 61
▶ Sur RV | 16, rue de Bourgoult
✉ l.eure.seance.bien.etre@outlook.com
📌 L'Eure Séance Bien-Être
🌟 leureseancebienetre.wixsite.com/website

Sophrologues

• Laetitia CARNEC ☎ 06 50 60 88 37
▶ Sur RV | 8, rue des Sablons
✉ laetitia_carnec@yahoo.fr
• Aude DARMON ☎ 06 52 07 06 17
▶ Sur RV | **Jeudi** | Cabinet Kiné 15, Rés. des Vignes
✉ adarmont.sophro@gmail.com

Osthéopathe

Valène ZAHZOUH ☎ 07 71 66 15 53
▶ Sur RV | **Lun. - Mer. - Jeu.**

Cabinet Kiné 15, Rés. des Vignes
✉ valenezahzouh.osteo@gmail.com

Réflexologue

Laetitia MOREL ☎ 06 50 33 88 05
▶ Sur RV | **Mardi** | Cabinet Kiné 15, Rés. des Vignes

🌟 www.happypyaety.fr

Yoga Yoga & Blabla

Marine CELLIER ☎ 06 20 44 86 45
▶ Sur RV | **Lundi au vendredi** | 97, Grande rue

✉ m.cellier27@gmail.com

📌 Yoga & Blabla

COMMERCE

BOUCHERIE-CHARCUTERIE-ÉPICERIE-TRAITEUR

NOUVEAU Florian & Collyne GILLES • 83, Grande rue
☎ 02 32 52 60 50 📌 Maison Gilles
Lun.-Mar.-Jeu.-Ven. : 7h30-13h30 • 14h30-19h00
Sam. : 7h30-13h30 • 14h30-18h30 • Dim. : 8h-12h
Fermé le **Mercredi**

BOULANGERIE-PÂTISSERIE Maison Semenon

Olivier SEMENON • 75 bis, Grande rue
☎ 02 32 52 38 40

Mardi-Samedi : 6h30-13h30 • 15h00-19h30

Dimanche : 6h30-13h30 | Fermé le Lundi

CAFÉ-TABAC-PRESSE-LOTO-PMU-RELAIS POSTE

Café de la Mairie ☎ 02 32 53 04 48
Philippe BELLMONT & Sophie DE GRAVE
• 104, Grande rue

Lundi-Mercredi-Jeudi-Vendredi : 7h30 - 19h30

Samedi : 8h00-19h30 - Dimanche : 8h00-13h00

Dépôt de pain le Lundi | Fermé le Mardi

ÉCOLE MATERNELLE & PRIMAIRE

75, Grande rue | Directrice : Virginie DUBOIS

✉ 270567v@ac-rouen.fr

Maternelle ☎ 02 32 52 22 58

Primaire ☎ 02 32 52 62 37

ÉQUITATION

Haras - Élevage, dressage, compétition

Hervé GODIGNON *Haras Seabird* • Ferme du Mesnil
☎ 02 32 52 21 10 ✉ ecuries.godignon@orange.fr

Pension équine

Pascale et Frédéric LEFEUVRE *Le petit haras*
Grande rue ☎ 02 32 52 81 37 | 06 75 50 65 36
✉ frederic.lefeuvre0@orange.fr

ENTREPRISES

Agro-alimentaire

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande rue
☎ 02 32 77 51 77 ✉ allangum@allandetrobert.fr
🌟 www.allandetrobert.fr

Téléphonie & Internet

AKEO Télécom (*Groupe CAT SA*) • 66, Grande rue
☎ 02 32 77 27 87 ✉ gestioncommerciale@akeo.fr
🌟 www.akeo.fr

INFIRMIÈRES D.E. à domicile

Cabinet : 81, Grande rue | 7J/7 sur rendez-vous
Sylvie GOULAY ☎ 06 09 88 93 90
Manon BRUYER, collaboratrice

KINÉSITHÉRAPEUTE

Véronique HERTAY
15, Résidence des Vignes ☎ 07 68 87 05 43
✉ vherday.kine@gmail.com
▶ RDV uniquement par téléphone ou mail

PAROISSE Saint Niçaise

Infos : mariages, baptêmes, messes...
Mirène MENET ☎ 06 18 84 63 19
Michèle ARGENTIN ☎ 06 84 91 69 93

RESTAURATION

L'AUBERGE DES PÊCHEURS

Stella & Christophe BOUVER • 122, Grande rue
☎ 02 32 52 60 43 ✉ adpecheurs.pm@gmail.com
📌 L'Auberge des pêcheurs
du mardi au dimanche | déjeuner : 12h - 14h
les vendredi et samedi | dîner : 19h15 - 21h
Fermé le Lundi

SERVICES

Bâtiment

A.D.C. Travaux Rénovation

Alexandre DA COSTA • 8, rue de la Mi-Voie
☎ 06 79 29 19 27 ✉ adc.2778@gmail.com

Architecte

Gérard MAYEUR • 32, rue du barrage
☎ 02 32 52 63 76

Électricité générale-chauffage-motorisation de portails

Franck PLAQUET • 25, rue de la Mi-Voie
☎ 02 32 52 22 98 | 06 83 12 32 92
✉ franck.plaquet.elec@wanadoo.fr

Électricité générale-réseau informatique

Kevin MALLARD *Mallard Bati Pro* • 2, rue des Loges
☎ 06 46 22 31 05 ✉ mallardbatiopro@gmail.com

Maçonnerie générale Neuf & Rénovation

Amorim VITOR • 47, Grande rue
☎ 02 32 51 24 63 | 06 10 90 99 14
✉ amorim.vitor@free.fr

Multi-services bâtiment | RM.Rénovation Habitat

René MOUCHARD • 30, rue de Pressagny
☎ 02 76 76 10 32 | 06 26 85 72 84
✉ mouchard.rene@laposte.net

Rénovation intérieure / aménagement | HMS CONCEPT

Cédric BRILLAUD • 85, Grande rue
☎ 06 82 66 07 00 ✉ hmsconcept@outlook.fr

Rénovation intérieure/extérieure | RM Rénovation

Rodolphe MASCRÈ • 5, résidence des vignes
☎ 06 38 88 99 42 ✉ rm.renovation27@gmail.com

Tailleur de pierre

Christophe CHAPEL • 23, rue de la Mi-Voie
☎ 02 32 52 88 85 | 06 43 15 67 36

Travaux d'aménagement et de rénovation

Christophe LECACHEUX • 76, Grande rue
☎ 02 32 53 72 06 | 06 32 73 86 29
✉ christophe_lecacheux@yahoo.fr

Espaces verts

• Emmanuel BARATTE • 7, rue de la Mi-voie
CESU** accepté | ☎ 06 47 83 00 20

✉ leschenes.emmanuel@wanadoo.fr

• Benoist QUÉNAULT • *Pivoine et Séquoia*

16, rue Bourgoult | *Agrément Service à la personne*
☎ 06 75 51 48 64

✉ pivoine.et.sequoia@outlook.com

Autres

Apiculteurs - SOS essaim d'abeilles

Marie & Stéphane THÉRIAU • 27, rue de la Roque
☎ 02 32 53 47 10 | 06 26 84 78 62

Bijoux en pierre (Créations)

Nathalie TROITIGNON *Les Délices de Nathalie*
4, rue des Sablons
☎ 06 51 52 06 01 ✉ delices.de.nathalie@gmail.com

📌 Délices de Nathalie, les pierres et ses vertus

Bois de chauffage

François LEHALLEUR • 5, rue du Port
☎ 02 32 52 59 32

Coiffeuse à domicile

Fanny HENOCH • *Mobicoff* - sur RDV
☎ 06 23 45 03 44

Conseiller financier

Maxime RABET • 1, voie Bourdon ☎ 06 11 17 45 96
✉ maxime.rabet@atipagroup.com

Courtier en prêt immobilier

Anne-Laure BOUCHENOIRE • 104, Grande rue
☎ 06 03 70 06 95

✉ annelaure.bouchenoire@neghome.com

Couturière | Dé, Fil et Mode

Chantal DOUILLARD • 11, rue Delamotte
☎ 07 48 77 69 48

Conditions de parution dans la rubrique A VOTRE SERVICE • Exercer une activité professionnelle ou associative domiciliée sur la commune de Port-Mort. Les associations domiciliées hors commune mais exerçant une activité régulière en accord avec la municipalité sont également autorisées à parution.

• Présenter une preuve officielle de cette activité (Kbis, attestation de la Chambre des Métiers, de l'URSSAF, etc.) en mairie.



Équipement audiovisuel et de garage

Franck LEFEBVRE *Technik Design Service*
12, rue des Ormetteaux
☎ 06 73 78 48 53 ✉ franck.lefebvre27@wanadoo.fr

NOUVEAU Photographe

Christine LEBEL CROIZÉ | ☎ 07 89 25 16 68
✉ christinelebelcroize@gmail.com
★ christinelebelcroize.com

Produits entretien - Coach STANHOME

Carine DELAMARE • 11 bis, Grande rue
☎ 06 74 30 15 79 ✉ arnaud.carine1@stanhome.fr
★ www.stanhome.fr

Prothésiste ongulaire

Estelle LEFRANÇOIS • 95, Grande rue
☎ 06 68 65 60 27 f estelleonglesfee

Soutien scolaire - Assistance administrative

Patrick LEWILLE • 12 bis, rue de Seine
☎ 06 71 81 56 67 ✉ leclew27@gmail.com

Taxi

Christian DELUCA *Aries Taxi* • 136, Grande rue
☎ 02 32 52 96 54 | ☎ 06 76 78 04 50
✉ delucachristian10@gmail.com

Transport de personnes | Berline - Limousine

Christophe AUGER • 50, Grande rue
☎ 06 34 14 38 27 ✉ auger-limousines@orange.fr
★ auger-limousines.com f augerlimousines

LOCATIONS & CHAMBRES D'HÔTES

□ Locations Courte Durée

• Sophie DE GRAVE | 104, Grande rue
▶▶▶▶ Maison mitoyenne 72m² avec jardin
☎ 06 11 80 34 14
✉ sophiedegrave@outlook.fr

• Monique GUTKNECHT | HG2M | 59, Grande rue
▶▶▶▶ x 2 | Parc de sculptures
☎ 06 16 75 72 63
✉ contact@hg2m.fr ★ www.hg2m.fr

• Michel & Évelyne LUCET | 118, Grande Rue
▶▶▶▶ Gîtes de France #880
☎ 02 77 02 02 52 | ☎ 06 16 61 01 13
✉ michel.lucet@sfr.fr

□ Chambre d'hôtes

• Gérard & Jacqueline TILLET *Les Chardonnerets*
11, rue des Loges
▶▶ x 2
☎ 02 32 52 71 15 | ☎ 06 13 54 48 91
✉ gerardtillet@aol.com ★ www.les-chardonnerets.com

VÉTÉRINAIRE

Olivier COIFFIER • 1, rue Haguerite
☎ 02 32 69 12 56 ✉ vetportmort@hotmail.com
Sur rendez-vous | 9h - 11h45 | 14h - 18h45
Samedi 10h - 14h | Fermé le Mardi

→ UTILES

ASCA | Association pour la Stérilisation des Chats
Andelysiens ☎ 06 60 89 21 80 f ASCALesAndelys

Assainissement - Eau potable | SNA
N°Vert ☎ 02 32 53 50 03 | ★ www.sna27.fr

ÉLECTRICITÉ | Branchement | EDF Évreux
☎ 09 69 32 15 15

SOS Abeilles Marie Thériau | Port-Mort ☎ 06 26 84 78 62

Frelon asiatique Lutte collective départementale
☎ 02 77 64 54 27 ★ www.frelonasiatique27.fr

↳ Liste des intervenants agréés sur le site - aide de 30%
déductible à la facture.

SyGOM | Syndicat de Gestion des Ordures Ménagères
☎ 02 32 54 47 64 ★ www.sygom.fr

TÉLÉPHONE | Branchement | Orange ☎ 39 00

VNF | Voies Navigables de France | Gaillon

☎ 02 32 53 91 83

→ URGENCES 24H/24 7J/7

112 Toutes urgences (prioritaire à partir d'un mobile)

114 Urgences par SMS (malentendants, aphasiques)

15 SAMU

17 Gendarmerie | Les Andelys ☎ 02 32 54 03 17

18 Pompiers

Enfance en danger ☎ 119

Violences femmes info ☎ 39 19

Médecin de garde ☎ 116 117

↳ après 20h + samedis, dimanches et jours fériés

Pharmacie de garde ☎ 32 37 (Audiotel 0,35 €/min)

Centre Hospitalier Eure-Seine

Vernon ☎ 02 32 71 66 00 | Évreux ☎ 02 32 33 80 00

Eau SNA ☎ 02 32 53 50 03

Électricité Enedis ☎ 09 72 67 50 27

Gaz GrDF ☎ 0 800 47 33 33

SNCF ☎ 31 17

Téléphone Orange | Dommage réseau > par Internet
uniquement ★ dommages-reseaux.orange.fr



TOURNY • LES ANDELYS • GAILLON • VERNON

Horaires 1^{er} septembre 2023 > 1^{er} septembre 2024

GAILLON • VERNON

Jours de fonctionnement	Lu-Sa TA		
Période de validité			
GAILLON / Lycée A. Malraux	06:37	12:19	17:47
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	06:43	12:26	17:57
PORT-MORT :			
• Vieille côte	06:51	12:32	18:03
• Mairie	06:52	12:33	18:06
• Ancienne mare	06:53	12:34	18:07
• La ferme	06:54	12:35	18:08
VERNON / Gare Routière	07:10	12:50	18:25

VERNON • GAILLON

Jours de fonctionnement	Lu-Ve PS				Lu-Sa TA			
Période de validité								
VERNON / Gare Routière	06:30	07:15	15:40	18:30				
PORT-MORT :								
• La ferme	07:27	08:32	15:52	18:46				
• Ancienne mare	07:28	08:33	15:53	18:47				
• Mairie	07:29	08:34	15:54	18:48				
• Vieille côte	07:30	08:35	15:55	18:49				
AUBEVOYE / Av. de l'Europe	-	08:40	16:02	18:57				
GAILLON / Lycée A. Malraux	07:45	08:43	16:07	19:02				

Ne circule pas les dimanches et jours fériés.

Légende : PS : Période scolaire TA : Toute l'année

Vacances scolaires

Toussaint > 22/10/2023 au 05/11/2023

Noël > 24/12/2023 au 07/01/2024

Hiver > 25/02/2024 au 10/03/2024

Printemps > 21/04/2024 au 05/05/2024

Pont de l'Ascension > vendredi 10 et samedi 11 mai 2024

Début vacances d'été > 07/07/2024

Titre de transport 1 zone

À l'unité : 1,90 € | Carte 10 trajets : 15 €

Abonnement mensuel | +26 ans : 38 € | -26 ans : 18 €

Abonnement annuel | +26 ans : 380 € | -26 ans : 180 €

Contact 02 22 55 00 10 | nomad-car@normandie.fr

nomad.normandie.fr

Mairie

87, Grande rue
☎ 02 32 52 61 46

✉ mairie@port-mort.com ★ www.port-mort.com

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 15h - 17h

Mercredi : 10h - 12h

Samedi : 9h - 11h30

EN CAS D'URGENCE

☎ 07 68 97 24 53

S.N.A.

Seine Normandie Agglomération

12, rue de la Mare à Jouy | 27120 DOUAINS

☎ 02 32 53 50 03

✉ contact@sna.fr ★ www.sna.fr

f SNAggllo

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30

Centre de Tri Postal

En cas de fermeture du Relais Poste du Café de la
Mairie les objets avisés pourront être retirés
dès le jour même à partir de 14h.

9, rue Lavoisier (à côté d'ALDI) 27600 AUBEVOYE

☎ 02 76 76 00 10

Horaires d'ouverture :

Lundi > Vendredi : 8h30 - 10h15 | 13h30 - 17h30

Samedi : 8h30 - 12h30

Déchets verts

par Arrêté préfectoral du 16 novembre 2020

LE BRÛLAGE DE DÉCHETS VERTS
est désormais **INTERDIT TOUTE L'ANNÉE.**

Dérogations éventuelles sur
demande auprès de la Préfecture.

Collecte déchets ménagers & recyclables

Déchets ménagers :

JEUDI MATIN

Recyclables :

JEUDI APRÈS-MIDI 1 semaine sur 2

Sortir les conteneurs le **MERCREDI SOIR**

Suppression du décalage en cas de jour férié
(hors 1^{er} janvier et 25 décembre).

Déchèterie

L'accès à la déchèterie d'AUBEVOYE
est prolongé pour l'année 2024.

☎ Nouveaux horaires (au 01/01/2024)

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi - Samedi :

9h00 - 12h15 | 13h30 - 17h00

Jeudi : 13h30 - 17h00 | Fermée le matin

Les déchèteries de la SNA sont également
accessibles : Tourny, Les Andelys, Vernon...

Vignette d'accès

Faire une demande auprès du SyGOM en ligne :

<https://sygom.horanet.com/>

ou par téléphone : 02 32 54 47 64

CONSEIL MUNICIPAL | Maire Gilles AULOY | Adjoints : 1- Rodolphe DELAMOTTE 2- Évelyne LUCET 3- Gérard MOREAU 4- François LEHALLEUR

Conseillers Ghyslaine AUDREN - Monique CHOMIENNE - Pascale LACHINE - Isabelle KERLEROUS - Daniel LEMARDELEY - Michaël LESUEUR - Séverine

MARTIN - Philippe PLÉ - Jean-Michel VUILLAUME - Élise WATEL PERSONNEL COMMUNAL | Secrétariat de mairie Édith DELAPLACE |

Espaces verts Patricia CLERFEUILLE - Laura FOULON | Ménage locaux Léa BOURSIER | Périscolaire > Restaurant Séverine ALLAMANCHE - Léa BOURSIER

- Laura FOULON > Garderie Séverine ALLAMANCHE - Graziella ROGER > ATSEM Graziella ROGER | Communication - Internet Alain CLERFEUILLE

MENTIONS LÉGALES | Périodique communal trimestriel rédigé et édité par la commune de Port-Mort (27-Eure) Directeur de Publication Gilles AULOY

Vice-président commission communication Ghyslaine AUDREN Membres Rodolphe DELAMOTTE - Pascale LACHINE - Daniel LEMARDELEY - Évelyne LUCET

Comité consultatif Guillemette ALQUIER - Alain CLERFEUILLE Maquette Alain CLERFEUILLE Parution Trimestrielle Tirage 500 exemplaires

Impression Graphy (69) Courriel journal@port-mort.com | Internet www.port-mort.com | facebook Mairie-de-Port-Mort

